

L'Action NATIONALE

Volume LXXV, numéro 2, octobre 1985

**M. ROGER DUHAMEL (1916-1985)
ET SA FEMME.**



La Ligue d'Action Nationale

Président:

François-Albert Angers

Secrétaire:

Gérard Turcotte

Trésorier:

Charles Poirier

Directeurs:

Richard Arès

René Blanchard

Paul-André Boucher

Jacques Boulay

Guy Bouthillier

Michel Brochu

Louise Collin-Brochu

Marcel Chaput

Claude Duguay

Pierre Dupuis

Jean Genest

Yvon Groulx

Anna Lagacé-Normand

Marcel Laflamme

Jean-Marc Léger

Delmas Lévesque

Denis Monière

Jean-Marcel Paquette

Gilles Rhéaume

Léonard Roy

André Thibaudeau

Pierre Trépanier

Claude Trottier

Action nationale

revue d'information nationale

qui lutte pour l'indépendance du Québec

Fondation Esdras Minville

société recueillant des fonds

destinés à des activités nationales

Clubs de la République

association de jeunes réunis

pour préparer l'indépendance du Québec

Éditions françaises

société de publication de dossiers

destinés à un cercle de lecteurs abonnés

Enquête nationale

recherche par des spécialistes

sur l'avenir constitutionnel du Québec

Assises nationales

convocation des forces vives du Québec

pour réaliser la cohésion nécessaire

82, rue Sherbrooke ouest

Montréal H2X 1X3

(514)-845-8533

l'Action NATIONALE

Volume LXXV, numéro 2, octobre 1985

TABLE DES MATIÈRES

PIERRE TRÉPANIÉ:	Roger Duhamel (1916-1985)	103
ÉMILE POISSANT:	Simple commentaires politiques	119
FRANÇOIS-ALBERT ANGERS:	René Lévesque et l'évolution du nationalisme québécois	123
MICHEL FAMELART:	L'avenir de la recherche forestière au Québec	133
RENÉ BLANCHARD:	Les peuples agricoles (suite)	148
GASTON STRAFFORD:	Bâtir une complicité avec les jeunes	159
MICHEL BROCHU:	Le Québec devant l'indépendance nationale, ou le choix des certitudes	177
RAYMOND BLAIS:	Le mouvement coopératif face au défis des années 80	182
GUY HUARD:	Un hymne national québécois . . .	184
DANIEL PEAK:	Le fonds de récupération Desjardins	187

HOMMAGE

de la SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE de Montréal

Elle fait partie du Mouvement national
des Québécois

L'ACTION NATIONALE

revue d'information nationale

Directeur: JEAN GENEST

Photographe: Paul HAMEL

Collaborateurs:

Patrick Allen

François-Albert Angers

Viateur Beaupré

René Blanchard

Odina Boutet

Guy Bouthillier

Claude Collin

Jean-Baptiste Giroux

André Joyal

Pierre-André Julien

Marcel Laflamme

Delmas Lévesque

Jeannine McNeil

Denis Monière

François Morneau

Gilles Rhéaume

Jean-D. Robillard

Abonnement:

	1 an (10 numéros)	2 ans (20 numéros)
Québec, Canada	\$25.00	\$45.00
Autres pays	30.00	50.00
Abonnement de soutien	35.00	

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'Index des périodiques canadiens, publication de l'Association canadienne des bibliothèques dans Périodex publié par la Centrale des Bibliothèques et dans Radar, répertoire analytique d'articles de revues du Québec, publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

Prière de joindre à toute correspondance relative au service de la revue le numéro-code figurant sur la dernière adresse d'envoi.

82, rue Sherbrooke ouest
Montréal H2X 1X3
845-8533

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal: Bibliothèque
nationale, 2^{ème} semestre
1981

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement numéro 1162

*pour
les individus*



*pour
les familles*



*pour
les groupes*



*pour
les entreprises*



**Assurance-vie
Desjardins**

*à chaque
passage
de la vie*

Dans la prochaine livraison
de *L'Action Nationale*
nous survolerons,
dans une perspective
non partisane,
les principaux événements
d'intérêt national
qui ont marqué la course
à la présidence
du Parti québécois.

Tél.: (418) 658-9966

Télex: 051-31726

Guy Bertrand
AVOCAT

**Tremblay, Bertrand, Morisset, Bois,
Mignault et Ass.**

1195, Avenue Lavigerie, suite 200
Ste-Foy (Québec) G1V 4N3

revue
critere

Comité de rédaction:

Roger Sylvestre, directeur, Guy H. Allard, Marc-Fernand Archambault,
Claude Gagnon, Lise Noël, Louise Poissant.

Dernières parutions:

No 34: *L'après-crise économique et sociale*, automne 1982, 175 p.

No 35: *L'après-crise culturelle et politique*, printemps 1983, 286 p.

No 36: *Le nouveau paysage mythique — I*, automne 1983, 188p.

No 37: *Le nouveau paysage mythique — 2*, printemps 1984, 180 p.

No 38: *De la guerre — I*, automne 1984, 317 p.

No 39: *De la guerre — II*, printemps 1985, 258 p.

Secrétariat et administration:

Jacqueline Davignon,

Revue Critère, Collège Ahuntsic,

9155, rue Saint-Hubert, Montréal, H2M 1Y8

Tél.: 389-9068

CLAUDE-PIERRE VIGEANT

traducteur et publiciste

604, rue Waterloo
London — Ontario
N6B 2R3

**BIJOUTERIE
POMPONNETTE Inc.**

Jean Brassard, prés.

256, rue Ste-Catherine Est
Montréal H2X 1L4
288-3628

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

425, ouest, boulevard de Maisonneuve, suite 1500,
Montréal H3A 3G5

288-8711

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947
par Lionel Groulx

4 forts numéros
par année

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM

ADRESSE

	CANADA	AUTRES PAYS
Individus	30,00\$	34,00\$
Étudiants (avec pièce justificative)	14,00	18,00
Abonnement de soutien	50,00	54,00
Institutions	30,00	34,00

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE,
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.
H2V 3R6
Tél.: 271-4759

relations

*Un magazine chrétien
d'analyse et de réflexion
sur l'actualité
sociale et culturelle*

Des dossiers

- Les négociations dans le secteur public et parapublic
- La réforme scolaire
- Les nouveaux ministères dans l'Église
- Le travail à temps partiel

Des soirées publiques

- chaque mois un débat sur un sujet d'actualité

Abonnement

1 an (10 nos) :	12,50\$
à l'étranger :	14,50\$
par avion :	20,00\$

Nom

Adresse

code postal

**8100, St-Laurent, Montréal
H2P 2L9 (514) 387-2541**

Roger Duhamel (1916-1985)

par PIERRE TRÉPANIÉ

La disparition soudaine de Roger Duhamel prive la Ligue d'Action nationale d'un de ses membres les plus éminents et la revue, d'un collaborateur qui lui conférait prestige et autorité. Les lecteurs regretteront la disparition de ses deux chroniques mensuelles, l'une sur l'actualité nationale et l'autre sur la politique internationale. L'auteur les rédigeait en une belle langue claire et précise, toute classique dans sa sobriété et son élégance. Il y déployait ses dons d'observateur, son sens critique, sa perspicacité, appuyés sur une riche expérience des hommes et des choses. D'une vaste culture, brillant causeur, aimant la vie, il était de bonne compagnie et savait, à l'occasion, se montrer fraternel. Cet intellectuel de grande classe, ce parfait honnête homme d'une chaude humanité laisse un vide immense dans les esprits et dans les cœurs.

Les quelques notes qui suivent ont un caractère provisoire. Je n'ai connu M. Duhamel que pendant les dernières années de sa vie. Mes souvenirs personnels entrent pour peu dans ma petite étude et je sens toutes les imperfections de ma documentation. M. Duhamel ne voulait pas écrire ses mémoires. Il réservait ce privilège aux hommes d'État et aux grands capitaines ainsi qu'aux spécialistes de l'âme humaine, un Amiel, un Julien Green. Il nous a tout de même laissé, il y a une quinzaine d'années, un livre de souvenirs, malheureusement trop court¹. C'est un témoignage précieux.

1. Le collégien

Roger Duhamel est né à Hamilton (Ontario), le 16 avril 1916. Il a un an quand son père, fonctionnaire fédéral, est muté à Montréal. C'est ici qu'il grandit. Cela n'est pas indifférent. La métropole, où se heurtent deux cultures, deux

* La photographie sur la couverture est de M. Armour Landry, un an avant le décès de M. Duhamel. Tous remarqueront le regard de tendresse pour sa femme.

1. *Bilan provisoire*, Montréal, Beauchemin, 1958. Voir p. 12.

sociétés, invite au nationalisme. Le jeune garçon est enfant unique et en souffre. Il s'absorbe dans les livres de contes illustrés, inaugurant ainsi l'une des passions de sa vie. Au Jardin de l'Enfance, les religieuses de la Providence l'initient aux mystères de l'écriture: à l'enchantement de l'image s'ajoute la fascination de l'écrit.

Puis vient le temps du collège, de 1927 à 1935. Le choix se porte sur le collège Sainte-Marie, sous la direction des jésuites. Les Pères exerceront sur Roger Duhamel une influence décisive. Le collégien leur en gardera toute sa vie une reconnaissance émue. Non pas qu'il n'ait rien à redire: l'enseignement de la philosophie lui paraît trop thomiste et trop peu ouvert aux philosophes modernes. Mais il y fait de solides humanités. Il s'imprègne de valeurs dont il vivra jusqu'à la fin: foi catholique, nationalisme, en même temps ouverture sur le monde (héritage méconnu de l'ultramontanisme), culte du classicisme français. Insistons sur deux autres idées.

D'abord, la mission du Canada français en Amérique du Nord. «Le Canada français, écrit Duhamel, n'est pas un mythe, c'est une belle et grande réalité.» Sur cette réalité, on peut asseoir un vaste projet, tout aussi concret: «C'est par la culture française passionnément chérie et ardemment vécue que nous deviendrons un peuple grand, un peuple qui projettera dans toute l'Amérique les lumières de la plus pure civilisation qui fût jamais, de cette civilisation très ancienne, née à Athènes, étoffée par Rome et surélevée par la grâce du christianisme imprégnée à elle depuis le moyen âge et devenue inséparable de son apport français².» Si cette mission est concrète, elle est aussi réaliste et ne s'illusionne pas sur nos moyens. Dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, qui entraîne une rupture de nos relations culturelles avec la France, Roger Duhamel observe: «Pouvons-nous espérer créer dans la province de Québec un centre de rayonnement culturel qui soit français d'inspiration et canadien d'expression? Il faut y travailler, bien sûr, mais je crains que laissés à nous-mêmes, nous ne fassions longtemps qu'ébaucher des projets ambitieux qui ne sauront se soutenir et

2. «Notes sur la femme et la culture», *L'Action nationale*, juin-juill. 1944, p. 470-471.

se développer. Tributaire d'une culture millénaire, on ne s'improvise pas du jour au lendemain, sous le fouet des circonstances, phare lumineux. Tout au plus pouvons-nous être pour l'instant, de fidèles et d'honnêtes dépositaires d'un trésor dont nous ne sommes pas les inventeurs, dont nous avons bénéficié durant longtemps et qui risque de perdre en nos mains ses vertus d'initiative et de création sans cesse renouvelée³.» Et les entraves sont d'abord en nous: «Je crains beaucoup plus nos ennemis de l'intérieur que ceux de l'extérieur. Je crains beaucoup plus notre apathie, notre paresse, notre insouciance que les assauts de ceux qui ne nous aiment pas.»

Ensuite, l'élitisme, conçu comme la noblesse du service. Un quart de siècle après avoir quitté le collège, Roger Duhamel se rappellera: «Tout en s'appliquant à former en nous la faculté de jugement, nos éducateurs [...] ne dédaignaient pas de souligner à notre attention les vertus de quelques compatriotes éminents. C'est qu'il existe des élites morales et intellectuelles qui constituent la seule richesse durable des nations. Personne ne gagne à les mépriser, personne ne s'honore à les abaisser⁴.» Il lui est arrivé de reprendre sans ménagement ceux qui médisaient de cette valeur essentielle: «[...] il est vrai que 'les collèges classiques distillaient une idéologie élitiste'. Que le ciel — ou 'le purgatoire jésuite' — en soit loué. C'est par leurs élites, à tous les paliers, que prospèrent et progressent les sociétés. Qui dit élite ne dit pas snobisme ou suffisance, mais recherche inlassable de la qualité et de l'excellence⁵.»

En 1934, sous l'inspiration du Père Doncoeur, jésuite, Robert Charbonneau et Paul Beaulieu fondent *la Relève*. On lit Léon Bloy. On médite les leçons de Jacques Maritain et de Nicolas Berdiaeff. On milite pour un catholicisme moderne, large, audacieux. Roger Duhamel en est, pour un temps: «Peu à peu, on me laissa tomber, comme il m'est si souvent arrivé en cours de route. Mon libéralisme intellectuel se plie malaisément aux canons d'une chapelle⁶.»

3. *Candide* [Roger Duhamel], «Lettres amicales», *L'Action nationale*, fév.-mars 1942, p. 161-162.

4. «Hommage en forme de souvenirs», *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 15, Victor Barbeau, Montréal, Fides, 1978, p. 11.

5. «André Laurendeau: le rêve brisé», *Le Devoir*, 17 déc. 1983, p. 28.

6. *Bilan provisoire*, p. 61.

Le baccalauréat en poche, il faut choisir une carrière. Sans grand enthousiasme, apparemment, Roger Duhamel s'inscrit à la Faculté de Droit, en 1935. Il est déçu de ne pas y trouver le complément de formation générale auquel il aspirait. Il suit des cours à la Faculté des Lettres, ceux de Lionel Groulx, entre autres. L'université lui décerne son diplôme de droit en 1938.

2. Le militant nationaliste

Après les études, on doit penser à gagner sa vie d'autant qu'avec le mariage arriveront les enfants, au nombre de quatre. Entreprendre de faire carrière au cœur de la Grande Dépression n'est pas chose aisée. Comme pour tous ceux qui sont parvenus à l'âge d'homme au cours de cette terrible décennie, la crise économique a pesé lourd dans la vie de Roger Duhamel. Le désir d'une certaine sécurité financière et de légitimes ambitions expliquent bien des choses, même chez les meilleurs. L'itinéraire professionnel de Roger Duhamel, comme journaliste puis comme haut fonctionnaire fédéral, a parfois déconcerté ses amis nationalistes. Mais je crois pouvoir dire qu'à tout prendre Roger Duhamel n'a jamais renié ses convictions et surtout qu'il n'a jamais nui aux causes qui lui étaient chères. N'empêche que les années 1946-47 constituent une charnière: avant, un engagement nationaliste à fond; après, une mise en sourdine ou, si l'on préfère, une tendance à la discrétion.

De 1938 à 1940, puisqu'il n'a guère de goût pour la profession d'avocat, Roger Duhamel entre dans la fonction publique municipale comme secrétaire de Camilien Houde, puis au sein du personnel de la Cour du Recorder. S'ouvre alors une carrière distinguée de journaliste: rédacteur adjoint au *Canada*, pourtant organe du parti libéral (1940-42); rédacteur littéraire au *Devoir*, où il est plus à l'aise idéologiquement et où il peut s'adonner à sa passion pour la littérature — mais le traitement est mince (1942-44); rédacteur à *la Patrie* (1944-47); directeur de *Montréal-Matin*, journal de l'Union nationale de Maurice Duplessis — un point tournant (1947-53); de retour à *la Patrie* en tant que rédacteur en chef (1953-58). On le voit, il n'a jamais été petit reporter et sa carrière ne ressemble pas à celle de la plupart des gens du métier. Critique littéraire, il a la satisfaction d'avoir lancé les pages littéraires du *Devoir*, appelées à régenter notre petite république des lettres. À quoi il a par la suite ajouté les fonctions

d'éditorialiste et de directeur, acquérant ainsi une précieuse expérience d'administrateur. Je regrette, pour ma part, qu'il n'ait pas été donné à Roger Duhamel de diriger *le Devoir*; c'était le seul journal digne de lui et de ses immenses talents.

Parallèlement à son travail dans le monde de la presse, Roger Duhamel se livre à une intense activité de militant. En 1933, un groupe d'étudiants, où brille André Laurendeau, fonde les Jeune-Canada. Roger Duhamel, moins âgé, les rejoindra sur le tard. Ces jeunes activistes sont, en quelque sorte, les Camelots non pas du Roi, mais bien de la patrie québécoise. Ils cherchent auprès de l'abbé Groulx consignes et bénédictions. Roger Duhamel a signé quelques textes en se réclamant des Jeune-Canada. Il s'y montre isolationniste farouche: «La désagrégation, tant redoutée, du corps fédératif, ne sera pas loin, quand la conscription sera proclamée. Il vit sans doute au Canada, il vit sûrement dans Québec, une génération qui n'acceptera pas la servitude, une jeunesse qui ne consentira pas à tuer, pour le bénéfice de quelques exploiters. Des ennemis? Les Canadiens n'en ont pas!» À un autre moment, prenant fait et cause pour les grévistes de la Dominion Textile, il condamne le libéralisme avec toute l'assurance des jeunes gens: «Doctrine pernicieuse, s'il en est, qui divise l'homme contre lui-même; qui dresse dans une opposition tout artificielle la vie privée et la vie du métier; qui sape la notion d'autorité en lui substituant une idéologie chimérique. Cela devait aboutir à la haine, fruit des incompréhensions et des préjugés. Nous vivons cet échec.» Et d'y aller de sa solution: «[...] des syndicats nationaux, aux directives nettes, sans fléchissement, qui mettront fin au monisme libéral; un système corporatif aéré, qui ne confonde pas le XIII^e siècle avec le XX^e, et qui sache s'adapter à notre rythme de vie; enfin, la consécration juridique de l'État, indispensable en pays civilisé⁸».

Des Jeune-Canada, il est tout naturel de passer à la Ligue d'Action nationale et à sa revue. Roger Duhamel sera membre de la ligue de 1938 à 1947; il en sera le secrétaire de 1939 à 1946.

7. «Se battre?... contre qui?», *L'Action nationale*, fév. 1937, p. 110.

8. «La victoire par le syndicat national», *L'Action nationale*, nov. 1937, p. 173 et 179.

À la revue, il collaborera régulièrement de 1937 à 1946, en partageant même la direction avec François-Albert Angers et Arthur Laurendeau de 1943 à 1946. Les deux mouvements gravitent autour de l'abbé Groulx, comme chacun sait. Roger Duhamel éprouve pour lui plus que du respect. Il est, à ses yeux, «le maître authentique au sein des fantoches qui s'agitent⁹». Trente ans plus tard, l'admiration sera aussi vive. À preuve l'article que Roger Duhamel lui consacre dans *l'Encyclopaedia Universalis*: «Grâce au chanoine Groulx, la doctrine nationaliste n'est plus étroit repli, mais expansion généreuse aux dimensions de l'humain¹⁰.» Dix ans plus tard, un témoignage analogue, mais avec un retour sur le passé, qu'il faudra souligner: «De Lionel Groulx, le prêtre exemplaire nous atteignait moins profondément que l'historien, l'éveilleur, le professeur d'énergie et de fierté. Nous avons été quelques-uns à nous échapper pour recueillir ses leçons au pied de sa chaire, dans une petite salle obscure de la vieille université. Nous l'applaudissions sans réserve — les réserves viendraient plus tard — lors des ralliements du Gesù et du Mouvement national, quand il cherchait passionnément, plus ou moins en vain, à rassembler les éléments épars d'une âme collective. En dépit de la lucidité objective de ses raisonnements, j'incline à voir en Groulx un poète éclatant, l'Homère inspiré d'une impossible Iliade. Son souvenir doit demeurer cher à tous ceux qui ont rêvé noblement et ne le regrettent pas, malgré les démentis de la vie¹¹.» Morceau d'anthologie, tout à fait dans sa manière.

— Les réserves viendraient plus tard, en fait moins à l'égard de Groulx lui-même que de *l'Action nationale*. Il faut ici donner la parole au principal intéressé, même un peu longuement: «Dès son lancement, la revue recruta une clientèle enthousiaste et nombreuse dans les collèges et les presbytères. Il est peut-être dommage qu'elle n'ait pas réussi à ajouter à ces augustes lieux d'autres secteurs où ses horizons se fussent tout naturellement élargis. Ce qu'on peut surtout reprocher à cette équipe dont j'ai fait partie, dont je me suis éloigné, comme beaucoup d'autres,

9. Cité par L. Groulx, *Mes mémoires*, III: 345.

10. *Encyclopaedia Universalis*, 1968, VIII: 49.

11. *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 15, p. 12.

c'est un esprit de chapelle, la conviction trop fortement ancrée d'avoir toujours raison, somme toute, une forme à la fois paresseuse et inquiète de l'immobilisme intellectuel. [...] D'aucuns ont la certitude de détenir la vérité entre les pages d'un bouquin d'histoire. Je la crois aussi précieuse, et tellement plus libre, dans un poème, un roman, une sonate, une toile. [...] On en est venu à rétrécir la littérature d'inspiration nationaliste aux cadres étroits du récit historique. [...] Il est sage de faire bien attention que l'histoire ne nous fossilise pas prématurément¹²...» Le lecteur reste sur sa faim; on souhaiterait moins de concision et plus de précision.

Déjà membre du conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste, Roger Duhamel en est élu président, en 1943, à 27 ans. En pleine guerre, il faut du courage, accepter d'être constamment sur la brèche. Roger Duhamel, qui est un peu une force de la nature, mène de front et avec brio ses multiples activités. Il trouve même le moyen de donner à sa présidence un caractère intellectuel. Le prestige de la société en sera rehaussé. Il obtient la fondation du Prêt d'honneur pour venir en aide à des étudiants prometteurs et la création du Prix Duvernay. Les deux premiers titulaires en seront Guy Frégault et Germaine Guèvremont. Il a aussi à cœur les intérêts des minorités canadiennes-française, les Acadiens en particulier. Ceci l'amène à devenir vice-président du Comité permanent de la Survivance française en Amérique (1944-45). En 1945, il ne se représente pas à la présidence de la SSJB¹³.

Pendant ces années, il ne perd pas de vue le mouvement politique, à l'affût de toute nouveauté dans ce domaine comme en littérature, mais sans jamais se départir de son sens critique. Il a de la sympathie pour l'Action libérale nationale de Paul Gouin, qu'il connaît. L'attire de même le Bloc populaire, fissuré aussitôt que constitué et qui cherche désespérément l'unité sous la gouverne de Maxime Raymond, à la personnalité un peu escarpée et affaibli par la maladie. En 1945, Roger Duhamel se présente comme candidat du Bloc dans la circonscription de

12. *Bilan provisoire*, p. 70-71.

13. R. Rumilly, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Des Patriotes au Fleurdelisé, 1834-1948*, Montréal, L'Aurore, 1975, p. 528-549.

Saint-Jacques, où il subit une défaite honorable. Il ne tâtera plus de ce sport.

L'évolution politique au Canada anglais ne le laisse pas indifférent. «Les partis dits subversifs — à la vérité les plus intéressants, la C.C.F. surtout — n'ont aucune chance de faire des gains sérieux dans le Québec. Il est trop facile ici de jouer de l'épouvantail communiste, facile paravent aux exactions et aux abus les plus criants d'un capitalisme corrompu¹⁴.»

Dans les jours qui ont suivi son décès, on a répété à qui voulait l'entendre que Roger Duhamel était un *bleu*. Cette étiquette peut entraîner bien des confusions, compte tenu de son sens dans notre vocabulaire politique. Un *bleu* l'est presque de naissance, et mourra tel, sans trop y avoir réfléchi. Voilà le vrai *bleu* ou le vrai *rouge*. Roger Duhamel n'a jamais professé cet esprit basement partisan, même à la direction de *Montréal-Matin*. Conservateur, il l'était et son penchant pour les formations conservatrices paraît naturel. Mais il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'il a jugé sévèrement le premier ministère Duplessis, comme beaucoup d'autres qui seront plus favorables au second: «Un parti élu sous de fausses représentations se maintient au pouvoir grâce à son écrasante majorité et à une habile propagande. [...] À certains égards, nous nous croirions revenus aux plus beaux jours du taschereautisme régnant! [... M. Duplessis] possède l'art d'esquiver une question en soulevant des préjugés. La tournure sophistiquée de son esprit exerce une influence délétère sur ses partisans, qui en viennent, à son exemple, à fuir la vérité. Le Parlement provincial est devenu une mare au diable. Les lois les plus élémentaires de la courtoisie sont abolies. La riposte vulgaire tient lieu d'explication. [...] Ce sont ces serviteurs myopes et égoïstes qui minent lentement la démocratie. Du reste, ce mot a peu de sens en notre province, où

14. «Les jeux de la politique», *L'Action nationale*, juin 1939, p. 518. Il ajoute: «Sans doute se dirige-t-on lentement vers une union des deux grands partis bourgeois, d'une part, et à un regroupement des forces progressives sous une étiquette encore à trouver, d'autre part. Les uns ancrés sur leurs privilèges auxquels ne correspond plus aucun service, les autres défenseurs d'idées avancées, parmi lesquelles il est à espérer que quelques lueurs de vérité surgiront au sein de l'erreur.»

nous nous flattons des formes extérieures de la démocratie politique, sans jamais tenter d'accomplir l'indispensable: la démocratie sociale¹⁵.» En revanche, il écrit, à la fin de 1939: «Nous accueillons le second ministère Godbout, on s'en rendra compte, avec le préjugé favorable. [...] nous ne ferons pas grief à un homme d'État d'exagérer dans le sens de la modernisation des différents services de l'administration¹⁶.»

Quelle est la tonalité générale du nationalisme de Roger Duhamel aux environs de la Seconde Guerre mondiale? Il récuse les versions raciste et totalitaire. Il accepte la conception défendue par Renan de la nation comme principe spirituel et expression d'un vouloir-vivre commun¹⁷. Il refuse l'assimilation de la nation et de l'État, sans pour autant réduire celui-ci à une simple fiction¹⁸: «Selon notre éthique publique, l'État n'est pas un absolu. Il doit entretenir des relations harmonieuses avec Dieu, avec l'Église, avec la nationalité, avec l'humanité, avec l'économie d'un peuple¹⁹.» Il s'inscrit volontiers dans l'espace américain: «Nous croyons qu'il est absurde et vain de lutter contre la géographie, de marcher au rebours de l'histoire. La Providence a voulu que nous soyons un peuple d'Amérique; une immense nappe d'eau nous sépare du vieux continent. Les conditions physiques de notre pays tendent à créer un type original, qui, sans s'opposer violemment, se distingue de l'Européen. Nous possédons une histoire séculaire, intégralement américaine. [...] En nous inclinant devant les faits, nous devons tendre toujours davantage à participer à l'organisation de l'Amérique, à prendre place dans un système américain des puissances. Le premier pas à faire, ce serait de tourner le dos à cette cour du roi Pétaud qui a nom la Société des Nations. [...] Devant l'Europe en proie aux luttes perpétuelles se dresse l'Amérique, neuve, riche, et qui veut vivre²⁰.» Il repose sur des relations culturelles privilégiées avec la

15. «Décadence des mœurs publiques», *L'Action nationale*, avril 1939, p. 352-353.

16. *L'Action nationale*, déc. 1939, p. 287.

17. «Courrier des lettres», *L'Action nationale*, nov. 1945, p. 232-233.

18. «La notion d'indépendance», *L'Action nationale*, avril 1946, p. 253. Il s'agit ici de l'indépendance du Canada.

19. «Courrier des lettres», *L'Action nationale*, fév. 1946, p. 142.

20. «Les jeux de la politique», *L'Action nationale*, oct. 1938, p. 152-153.

France²¹. Il est aussi très exigeant. Il n'a jamais dissimulé nos faiblesses, trop réelles, sous notre prétendue supériorité, trop problématique. Voici là-dessus des propos très durs (nous sommes en 1941): «Tous nos penseurs — le mot est prétentieux, mais il plaira à tous ceux qui croiront se reconnaître, — tous nos penseurs, dis-je, s'accordent à admettre que dans notre province, la lettre a tué l'esprit. Entre la réalité et nous, nous avons élevé une cloison étanche, nous nous sommes renfermés dans la sécurité douillette des poncifs et des clichés, sans songer à contrôler par les faits les notions abstraites dont nous nous sommes embarassés. C'est le règne du manuel et de l'argument d'autorité. Il y en a quelques-uns, parmi nous, qui veulent secouer ce joug, partir à l'aventure sur des sentiers inconnus. Ah! ceux-là, plaignez-les, mon cher ami, car ils ont à soulever sur leurs épaules un monde de préjugés et de tyrannies mesquines! Mais ils ouvrent des voies qui élargiront nos horizons²².» La doctrine nationaliste devrait se nourrir de la préoccupation du concret: «Le temps est venu, nous semble-t-il, de substituer à de louables sentiments patriotiques des idées-forces, une pensée cohérente et puissamment incarnée dans les faits. Une liturgie, des rites perdent vite de leur efficace, s'ils ne sont pas la projection culturelle de convictions claires et fermes. Il en va pour le patriotisme comme pour la religion. D'où l'urgence d'une éducation nationale qui ne sacrifie en rien aux déviations des concepts politiques et économiques, qui sache au contraire rétablir dans les esprits l'ordre

21. On pourrait multiplier les exemples d'attachement à la France, tantôt la France de tous, tantôt une certaine France. Citons seulement l'article magnifiquement intitulé «Tristesse de la France», *L'Action nationale*, sept. 1945, p. 38-40. Il renferme une mise au point qu'il n'est pas mauvais de transcrire: «Qu'on ne s'y méprenne pas: nous n'avons ni le goût ni l'intention d'innocenter le régime de Vichy. Nous n'avons jamais prisé la prétendue Révolution nationale, poursuivie sous la botte de l'occupant. Une renaissance, même nécessaire, s'accomplit mal en présence de l'ennemi.» — Beaucoup d'intellectuels québécois ont vécu l'effondrement de 1940 comme une tragédie quasi personnelle.
22. «Lettres amicales», *L'Action nationale*, mai 1941, p. 428. — On pourrait démontrer facilement que le souci du concret et des faits était plus répandu qu'on le croirait à l'époque, comme le montrerait, par exemple, une histoire des idées pédagogiques ou encore une étude sur l'évolution de la géographie chez nous. Dans un autre champ du savoir, rappelons que *l'Invitation à l'étude* d'Esdras Minville date de 1943. Tous ces appels indiquent, évidemment, qu'il y a un problème, un malaise, qu'il existe un confort, une routine coupable.

des devoirs²³.» En outre, le nationalisme de Roger Duhamel n'est pas défaitiste, il est parfois très enthousiaste. Ainsi la parution de *Bonheur d'occasion* comble le critique: «Quand un petit peuple de trois millions d'habitants, en dépit de toutes les traverses et des épreuves auxquelles un autre moins bien trempé eût succombé, compte parmi la génération de ses romanciers de moins de quarante ans un Robert Charbonneau, un Roger Lemelin, un Rex Desmarchais, une Gabrielle Roy, il peut éprouver une légitime fierté²⁴.»

Avec le recul du temps, certains textes paraissent se charger d'une valeur prophétique, prémonitoire. Roger Duhamel s'est-il souvenu de celui-ci, qui date de 1938, au soir du référendum de 1980: «Sur les questions fondamentales: unité nationale, politique extérieure, institutions sociales, organisation économique, le Canada est profondément divisé. Il le demeurera tant qu'une des deux parties, Québec ou les provinces anglaises, n'aura pas cédé. Un groupe de députés s'avisera-t-il un jour de réclamer un plébiscite par lequel les Canadiens français exprimeraient leur sentiment sur le pacte fédératif? Avant d'y songer, et pour nous épargner une terrible déconvenue, il importe que l'éducation nous prépare des hommes qui sachent la beauté de notre patrimoine ethnique, qui le situe au premier rang dans l'échelle des valeurs. Nous n'en sommes pas encore là. Mais des progrès accomplis en ces dernières années se nourrit une indéfectible espérance²⁵.»

3. L'écrivain

À la fin des années 1950, à l'époque du ministère conservateur de Diefenbaker, Roger Duhamel délaisse le journalisme pour la fonction publique fédérale, mais sans abandonner la

23. «Courrier des lettres», *L'Action nationale*, nov. 1945, 233. — réflexions faites dans le cadre d'un compte rendu élogieux d'un livre du Père R. Arès, *Notre question nationale*, tome II, *Positions de principes*, Montréal, Éd. de l'Action nationale, 1945.

24. «Courrier des lettres», *L'Action nationale*, oct. 1945, p. 142. — Au Canada anglais, Roger Duhamel se montre curieux non seulement des nouveautés politiques, mais aussi littéraires. Il salue, par exemple, en *Two Solitudes* de Hugh MacLennan un «beau et grand roman» («Courrier des lettres»), *L'Action nationale*, sept. 1945, p. 61).

25. «Les jeux de la politique», *L'Action nationale*, nov. 1938, p. 268.

critique littéraire. Il signera en effet des collaborations dans la page littéraire du *Droit*. Il vit à Ottawa durant cette période. De 1958 à 1960, il est vice-président du Bureau des gouverneurs de la radio-diffusion avant de devenir Imprimeur de la reine, avec rang de sous-ministre, de 1960 à 1969. Une réforme entraîne l'abolition de son poste. En 1969, il travaille comme conseiller spécial de la délégation canadienne aux Nations-Unies. Il préside en 1970 le Conseil consultatif des districts bilingues: on dirait que le gouvernement Trudeau ne sait que faire de Roger Duhamel. Des nationalistes se demandent tout bas ou tout haut ce que ce dernier peut bien faire dans cette galère. L'idée des districts bilingues est enterrée. Conseiller spécial auprès du secrétariat d'État en 1971, il est nommé l'année suivante ambassadeur du Canada au Portugal, poste qu'il occupera jusqu'en 1977. Il sera l'observateur attentif de la fin du régime fondé par Salazar et de la Révolution des œillets. En 1977, il est «poussé à une retraite prématurée²⁶».

Des distinctions lui sont décernées, qui couronnent son œuvre et son action. Car, en dehors de ses fonctions officielles, il est toujours actif. Ainsi il a été le président fondateur du Lycée Claudel d'Ottawa (1961-72); gouverneur de l'Université d'Ottawa; président de l'Alliance française d'Ottawa (1962-65). Il a été élu à l'Académie canadienne-française en décembre 1948 et reçu à la Société Royale du Canada en 1959. Il est président de la Société des Écrivains canadiens en 1955. En 1962, il est titulaire du Prix Duvernay, qu'il avait contribué à fonder. La même année, l'Université d'Ottawa lui accorde un doctorat honorifique. Le Portugal le fait Grand-Croix de l'Ordre du Christ.

Roger Duhamel a écrit une quinzaine de volumes dont une dizaine après avoir quitté le journalisme. Il avait d'abord publié des traductions: *Le Canada vu par un Américain* de W.B. Chamberlin (1943); *Les Maîtres militaires du Japon* de Hills Lory (1944); *L'Énigme russe* de W.H. Chamberlin (1946). En 1947, il fait paraître *Les Moralistes français*, ouvrage révélateur de son amour des classiques et de son goût pour l'analyse psychologique. *Les Cinq Grands* date de la même année. L'année

26. *Le Choix de Roger Duhamel dans l'œuvre de Roger Duhamel*, [s.l.], Les Presses Laurentiennes, 1981, plat inférieur.

suiivante, il donne *Littérature*. Nous connaissons *Bilan provisoire* (1958). La décennie 1960 est féconde: *Lettres à une provinciale* (1962); *Aux sources du romantisme français* (1964); *Lecture de Montaigne* (1965); *Manuel de littérature canadienne-française* (1967); *L'Air du temps*, recueil de chroniques (1968); enfin, *Le Roman des Bonaparte* (1969). Le *Manuel* reste une des meilleure introductions à la littérature québécoise par son insistance sur les grandes lignes, sa concision, la sûreté de ses jugements. *L'Air du temps* donne une bonne idée de la manière de Roger Duhamel chroniqueur, quand il ne fait pas de critique littéraire. Il peut prendre tous les tons, surtout celui de la sérénité souriante et de l'humour. Parfois la chasse à la sottise amène le moraliste qu'est essentiellement Roger Duhamel à faire preuve de plus de vigueur. L'ironie devient parfois cinglante. Il n'épargne pas ceux qu'il admire et, le plus souvent, le coup porte. Ici il s'amuse aux dépens de Mauriac: «Aussi feint-il de ne pas comprendre que de Gaulle, 'méprisant l'argent, s'accommode du système capitaliste, ne manifeste aucun éloignement pour ceux qui l'incarnent'. Que Mauriac se console en songeant qu'il subsiste des mystères dans toutes les religions, que lui-même n'a pas encore résolu de-distribuer ses biens aux pauvres et de se rendre mourir démuné dans une gare, comme Tolstoï...²⁷»

Roger Duhamel affectionnait l'historiette et l'anecdote, surtout quand un Grand de ce monde ou quelque tête couronnée en faisant les frais. Ce penchant était d'ailleurs servi par une mémoire fidèle. Il y avait chez lui, si l'on veut, un petit côté Tallemant des Réaux. Exempte de vulgarité, la gaudriole pouvait le divertir. *Histoires galantes des reines de France* (1978) promène le lecteur d'alcôve en alcôve; le guide est érudit, sait se tenir, parle bien — et le moraliste n'est jamais loin. À propos de Marie-Amélie, femme de Louis-Philippe: «Il est merveilleux que l'histoire des reines, traversée de tant d'orages, se termine par un exemple. C'est le couchant aux nuances tendres et sereines, c'est la conquête enfin assurée de la paix...²⁸»

27. *L'Air du temps*, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1968, p. 42.

28. *Histoire galantes des reines de France*, Montréal, Presses Sélect, 1978, p. 198.

L'Internationale des rois (1979) présente les familles royales — dont les chefs ont presque tous été détrônés. Ici aussi le réflexe est autant du moraliste que de l'historien. Comme toujours, l'information est bonne; la langue, impeccable. Le livre se termine sur une image analogue à celle de la fin des *Histoires galantes*, et dont la répétition révèle sans doute l'état d'âme de l'écrivain vieillissant: «[La] situation marginale [des princes], qu'ils n'ont pas choisie, entretient une nostalgie, comme la douceur d'un beau soir emportant à jamais le deuil de son aurore...²⁹»

Mais pour apprécier, comme il le mérite, le talent d'écrivain de Roger Duhamel — et, du coup, nous faire regretter qu'il n'ait pas consacré plus de temps à son œuvre, — il faut lire *Témoins de leur temps*. C'est le dernier ouvrage de l'auteur, si on excepte les morceaux choisis qui sont de 1981³⁰. Il y consacre trois cents pages à trois écrivains qu'il aime particulièrement: Chateaubriand, Barrès, Brasillach. Pourquoi ce choix? «Ce qui les rapproche sans jamais les confondre, c'est qu'ils ont contribué, chacun à sa manière, à défendre certaines valeurs permanentes qui défient les passions provisoires et les modes de l'actualité³¹.» Le fond de la pensée de Roger Duhamel et l'unité de sa vie sont là: des valeurs permanentes à découvrir et à préserver. Il a pour Brasillach une «tendresse complice» et excuse la précipitation de ce dernier à écrire ses mémoires: l'explication se trouve sûrement dans «le sentiment qu'a pris fin à jamais une époque brillante, bruisante de sons et de couleurs, de rêves et de chimères, un peu folle aussi», et dans le désir, «avant que ne tombe la nuit comme le rideau d'une pièce qui n'aura pas de reprise, de fixer des images aussi fugaces que bulles de savon et qui s'estompent déjà aux lueurs frileuses des lampions de la fête brève». Roger Duhamel y revient en conclusion: «*Notre Avant-Guerre*, c'est celle de Brasillach, de ses amis, c'est aussi dans une bonne mesure la nôtre. Les démentis de l'histoire sont impuissants à

29. *L'Internationale des Rois*, Montréal, La Presse, 1979, p. 13.

30. *Le Choix de Roger Duhamel dans l'œuvre de Roger Duhamel*, [s. 1.], Les Presses Laurentiennes, 1981.

31. *Témoins de leur temps*, Chateaubriand, Barrès, Brasillach, Montréal, La Presse, 1980, p. 7. Pour les autres extraits cités, voir les p. 9 et 302.

nous la faire renier, puisqu'elle demeure indissolublement liée à cette période éphémère et fiévreuse, hélas sans lendemain, où des hommes de vingt ans aspirent de toute leur âme neuve à retrouver la dignité d'avant la faute, l'intelligence de leur destin, l'honneur de leurs espérances et cette joie imméritée de leur origine divine.»

De retour du Portugal, Roger Duhamel retrouve son entière liberté de parole. Il en use avec ménagement. Sauf peut-être dans *l'Action nationale*, au tirage quasi confidentiel, il se refuse aux combats d'autrefois, pour lesquels il était pourtant si bien armé. Il a peu de goût désormais pour l'âpreté des polémiques. Il choisit de préférence le ton et les sujets du moraliste. Mais de grandes et pressantes questions le sollicitent, qui, pour un temps, le tirent de sa réserve. Avec à l'esprit le cas de Raymond Aron, je dirai que, dans son existence, cette époque est celle de l'observateur engagé.

Outre l'écriture, Roger Duhamel reste actif. Il dirige les Éditions La Presse de 1978 à 1981, préside l'Académie canadienne-française de 1979 à 1981 et, à partir de 1983, siège au Conseil des Services essentiels.

Du côté de l'engagement nationaliste, de retour au pays, il se rapproche de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il recommence à collaborer à *l'Action nationale* en septembre 1981 et réintègre les rangs de la Ligue d'Action nationale en 1983.

Roger Duhamel se déclare indépendantiste. Seule la souveraineté peut raisonnablement garantir l'identité du Québec. Le grand tout canadien se renforce toujours aux dépens de celle-ci. La défaite nationaliste au référendum l'attriste, bien qu'il y voie «un résultat encourageant, voire impressionnant, qui correspondait à un mouvement de ferveur collective peut-être sans précédent dans notre histoire». Il pouvait en juger, lui pour qui l'évolution du mouvement nationaliste n'avait rien d'étranger depuis l'entre-deux-guerres. Mais le constat s'imposait à lui, nul ne pouvait s'y soustraire à moins de vouloir s'illusionner: «Cet enthousiasme, pour une foule de raisons, est aujourd'hui retombé.» Que faire? Ses convictions indépendantistes inentamées (quoi qu'on ait dit), il répond — et qu'on veuille bien lire attentivement: «[...] lutter pied à pied pour la conquête patiente

d'une autonomie qui est le prélude de la liberté véritable et plénière. Rien de plus décevant qu'un rendez-vous manqué. Mais il est viril de savoir en tirer les conséquences. Qu'une autre génération se prépare à accomplir ce que nous avons raté³².»

Roger Duhamel avait un autre thème de prédilection. Il était convaincu que la civilisation occidentale — en particulier la culture française — ainsi que le catholicisme constituent le sommet de l'histoire de l'humanité. Sur ces grandes réalisations, toujours en évolution parce que toujours vivantes, plane le péril du totalitarisme, du communisme et du matérialisme. Il voyait le carré démocratique fondre, se rétrécir comme peau de chagrin. Il s'en alarmait. Son expérience diplomatique, son sens critique continuellement en éveil l'aidaient à percer le mur des apparences et à débusquer l'adversaire, même dérobé derrière de savants écrans ou enveloppé dans le drapeau des meilleures causes. La crédulité occidentale face à la propagande communiste et la mollesse de sa riposte — quand riposte il y a — le consternaient. Ces considérations inspiraient sa chronique sur la politique internationale, que les lecteurs de *l'Action nationale* appréciaient tant.

Roger Duhamel nous a quittés, emportant avec lui ses pensées les plus secrètes, ses affections les plus chères. Mais les lignes que voici nous le livrent sans doute tel qu'en ses dernières années il était, dans la lumière de sa conscience: «Ce qui reste au crépuscule d'une vie? La faim de Dieu, la passion des êtres et la nostalgie de ce qui n'a pas été³³.»

Plus que son œuvre d'écrivain, plus que sa carrière de journaliste, l'honneur de Roger Dumamel aura été d'appartenir à cette élite trop peu nombreuse qui a tenté de nous faire accéder à «l'intelligence de notre destin».

32. «Le rendez-vous manqué», *L'Action nationale*, avril 1985, p. 817-818.

33. *Le Choix de Roger Duhamel dans l'œuvre de Roger Duhamel*, plat inférieur.

Éditorial**Simple commentaires politiques**

par M^e ÉMILE POISSANT

Tout récemment, une tornade a passé dans le ciel politique québécois. Comme tous les ouragans, elle a fait des dégâts. Il s'agit de les évaluer, chose d'autant plus difficile que ces dommages affectent tout un peuple, ce peuple qui, depuis plus de deux siècles, cherche à assurer sa survivance en terre d'Amérique. C'est à cette fin de survivance qu'est né et qu'a grandi le Parti québécois, aujourd'hui divisé sur lui-même quant aux moyens d'atteindre le but recherché, alors que la sincérité de tous et de chacun ne peut être mise en doute. Dans un pareil domaine, est-il possible de se débarrasser de toute sentimentalité afin de rester objectif quant aux possibilités et moyens d'atteindre la fin recherchée, soit l'indépendance plus ou moins relative et lointaine du Québec?

En mettant fin au régime de l'Union et aux rêves et espoirs d'assimilation de Durham, le pacte confédéral de 1867 fit naître de grandes espérances pour le peuple francophone du Canada. Cependant, avec la multiplication des provinces de langue anglaise et par voie de conséquence une disproportion de plus en plus considérable entre les deux groupes ethniques, ces espoirs se sont transformés en déceptions de plus en plus prononcées. C'est ainsi qu'est née et s'est développée l'idée d'indépendance comme seule garantie de survie de ce peuple minoritaire. En effet, dès 1885, l'affaire Riel et la pendaison de ce dernier dressent le groupe anglo-saxon contre la minorité francophone; en 1890, c'est l'abolition du français au Manitoba; en 1917, c'est la crise de la conscription qui va jusqu'à causer des émeutes au Québec et provoquer au parlement québécois une motion de retrait du Québec de la confédération canadienne; en 1941, c'est le dégage-ment de la promesse d'absence de service militaire obligatoire, dégage-ment prôné par la majorité anglophone du pays, alors que près de 75% des Québécois s'y opposent; enfin, en 1981, c'est l'entente clandestine, au détriment du Québec, des neuf provinces anglaises sur une constitution nouvelle.

Toutes ces décisions, pour ne pas dire ces abus, de la majorité anglophone à l'égard de la minorité francophone ont provoqué et entretenu des velléités d'indépendance pour aboutir à la naissance du Parti québécois lui-même voué à la réalisation de cet idéal. Malheureusement, le référendum de 1980 a laissé voir que la majorité du peuple québécois, par crainte ou ignorance, n'était pas encore prête à accepter cet idéal d'un Québec maître de sa destinée. Or, elle ne paraît pas l'être encore. C'est ainsi qu'on ne peut expliquer autrement le geste aberrant d'un groupe de nombreux policiers à l'égard du fleur de lis, drapeau officiel du Québec depuis 40 ans, en le descendant de son poste d'honneur; pas plus que certains Gaspésiens de le brûler, tout cela pour des motifs aussi secondaires que ceux d'une augmentation de salaire et de la localisation d'une usine.

Comme nous vivons en démocratie, et que le peuple seul doit majoritairement décider de son sort, il s'agit de rallier une majorité par l'éducation appropriée. Or, l'éducation requiert toujours patience et longueur de temps. Aux fins de cette éducation, y a-t-il lieu de profiter d'une prochaine élection générale au Québec pour renouveler ce référendum en en faisant la question essentielle à débattre et décider? C'est là et uniquement sur cette question de procédure que le Parti québécois se divise, au grand risque de nuire à son unique raison d'être, et cela, alors qu'une nouvelle autorité fédérale paraît disposée à examiner avec bienveillance et de plus près le cas particulier du Québec dans la confédération canadienne.

Le problème, au fond, ne tient-il pas uniquement à une simplification extrême de ce que représente la souveraineté du Québec? En effet, la souveraineté, ce n'est pas quelque chose d'absolu, mais plutôt quelque chose de très relatif. L'indépendance ne changera pas la situation géographique du Québec, pas plus que la nécessité de ses relations multiples et de toute nature avec ses voisins. En somme, c'est uniquement le pouvoir pour la minorité de se placer sur un pied d'égalité avec la majorité dans un débat à venir, de cesser d'être alors une minorité toujours vouée à la défaite, comme ce fut trop souvent le cas dans le passé. Vu sous cet angle, il ne peut s'agir de s'isoler, pas plus que de «briser le Canada», comme on l'a prétendu, mais tout simplement de créer une nouvelle «association», mot tant décrié lors de la campagne du référendum.

En somme, il s'agirait d'un nouveau pacte, un meilleur *modus vivendi* entre majorité anglophone et minorité francophone, lesquelles constituent le présent Canada. Pourquoi la confédération actuelle ne pourrait-elle pas faire place à une entente nouvelle de nature à améliorer les relations actuelles des deux groupes, puisqu'ils sont astreints à continuer de vivre l'un à côté de l'autre? À cette fin, cependant, il sera essentiel que l'entente fédérale actuelle fasse place à un accord entre deux entités libres et absolument indépendantes l'une de l'autre, non pas celle de neuf contre une, toute convention à intervenir, de quelque nature et objet que ce soit, étant strictement de nature fédérale, c'est-à-dire se limitant à des pouvoirs bien définis concédés par le Québec aux autres provinces, confédérées ou non. Il est en effet raisonnable de croire qu'une majorité de Québécois entend rester seule maître de tout ce qui constitue son identité propre tout en conservant de bonnes relations avec le reste du Canada.

Une orientation politique en ce sens de la part du Parti québécois, si elle réussissait, pourrait avoir un double résultat. D'abord, celui d'accélérer, sinon de compléter, l'éducation populaire québécoise quant au besoin de la souveraineté pour le Québec, à défaut d'entente nouvelle et satisfaisante avec les autres provinces. En second lieu, et surtout, convaincre le gouvernement central et les autres provinces que le Québec n'accepte pas sa situation politique actuelle et qu'il entend y mettre fin, même par une déclaration d'indépendance sans restriction, s'il y a lieu. Au cas d'association, la réalisation n'en sera pas facile, qu'il s'agisse de juridictions de toute nature et étendue, de relations extérieures, commerciales ou autres, et même de droit de retrait ou de veto. Seules la crainte et la menace d'une séparation complète et définitive de la part du Québec pourront en faciliter la réalisation.

Chose assez paradoxale, cette crise du Parti québécois, cette division entre souverainetés de divers degrés et nuances, qu'il s'agisse de «modérés» ou d'«orthodoxes», a pour effet de contribuer à l'éducation populaire du Québec quant à la nécessité de changements politiques d'importance pour la vieille province. Pareil résultat bénéfique est cependant conditionnel à toute absence d'exagération de part et d'autre dans la désunion idéo-

logique récemment survenue. Quitter le navire alors que le capitaine, pour éviter un écueil, en a seulement ralenti la vitesse vers le port désiré, n'est-ce pas contrecarrer le but ultime et «fondamental» recherché ou tout au moins nuire à sa réalisation? Il y a lieu plutôt de se remémorer l'objurgation d'Honoré Mercier: «Cessons nos luttes fratricides, unissons-nous», et de ne pas lui substituer un quelconque: «Continuons nos luttes fratricides, divisons-nous.»

II — René Lévesque et l'évolution du nationalisme québécois

par FRANÇOIS-ALBERT ANGERS¹

Ayant éliminé du passif propre de René Lévesque, dans un précédent texte, le désastre constitutionnel de 1981, l'atmosphère devient plus claire pour apprécier le rôle de celui-ci dans l'évolution du nationalisme québécois. Il n'en reste pas moins que son départ s'effectue dans un constat d'échec. Les adversaires s'empresent de proclamer une fois de plus la fin du nationalisme au Québec. (Que de fois ils se sont permis d'en faire autant au cours des quarante dernières années, pour devoir chaque fois affronter un nationalisme *renaissant* de plus en plus fort et militant!). Alors que les militants tendent à s'enfoncer dans une morosité de chambre mortuaire. C'est pour tenter de regarder les choses d'une façon plus lucide et plus équilibrée, comme cela m'est arrivé souvent au cours de ces quarante années, que j'ai décidé de me mettre au présent article.

Une des tendances de l'heure actuelle, chez les nationalistes ou les indépendantistes eux-mêmes, c'est de juger l'œuvre proprement nationaliste de René Lévesque en fonction du projet qu'il avait proposé et des espoirs qu'on avait mis en lui. Comme il a échoué dans la réalisation de l'indépendance, fût-ce sous la forme de souveraineté-association, on parle d'un recul ou d'une défaite du nationalisme comme étant le résultat ou le bilan de son action. Ce réflexe de militant frustré, qu'encouragent les commentaires intéressés des adversaires, ne constitue tout de même pas une appréciation raisonnable des fruits d'une action. Ceux-ci se jugent par l'état où ils étaient au début de l'action et l'état où ils sont à la fin.

1. Une correction s'impose dans le numéro de septembre 1985. À la page 27, nous lisons: «Plus homme d'État, moins pris par la partisanerie, Claude Ryan avait estimé devoir chercher...» Il aurait fallu lire: «Plus homme d'État, moins pris par la partisanerie, Claude Ryan *aurait* estimé devoir chercher...» — En effet, il n'est pas question d'affirmer que M. Ryan était un plus grand chef d'État. Au contraire. NDLR.

Déjà, ce dernier type de comparaison est ici très complexe, étant donné tout ce qui s'est passé au Québec depuis vingt-cinq ans. Surtout qu'il s'est passé des choses sur divers plans qu'il faudrait toutes analyser pour avoir une véritable vue d'ensemble. Or, ce n'est pas mon intention ici d'aborder tous ces plans, ce qui pour plusieurs cas exigerait un travail de documentation trop exigeant pour le moment. C'est déjà suffisamment complexe au seul plan que je veux envisager, l'essentiel: celui de l'état et du progrès de la pensée nationale.

Il faut bien se rappeler, d'abord, qu'il y a 35 ans, soit en 1950, et cela pour tout le demi-siècle qui avait précédé et au début duquel le nationalisme était redevenu militant, ce militantisme se réduisait à une toute petite minorité de la population. Tout le monde ou presque était nationaliste, au sens du caractère distinctif français et d'un certain autonomisme «provincial», mais pour la majorité de la population et de l'élite, tout cela était confit dans l'esprit de résignation pour la «bonne entente», institutionnalisée dans l'intégration canadienne du peuple canadien-français par l'intermédiaire du «rouge» et du «bleu», de l'action politique dans le cadre des deux grands partis canadiens, libéral et conservateur. Au plan politique, et surtout au plan économique, c'était l'acceptation de la domination anglophone, sous condition d'exercice de quelques libertés françaises minimales dans le Québec. Le réveil bourassiste, puis groulxiste, était ce qui caractérisait le nationalisme militant de la petite minorité, honnie par les grands partis, donc par tous les partisans, et une bonne partie des milieux d'affaires canadiens-français. Cela tendait au tiers-parti nationaliste, banni des horizons politiques canadiens depuis 1837.

1935, soit il y a cinquante ans, devient là une date importante. Nous sommes au terme de quarante années de régime libéral au Québec, et à peu de choses près aussi à Ottawa. La crise fait rage et aucune politique économique ou sociale n'émerge des programmes politiques des grands partis. Au Québec, on ne veut pas du socialisme, qui se manifeste dans le reste du Canada. Le sens de nos particularités et de l'action indépendante et adaptée aux idéaux culturels du Québec se développe dans la perspective des pouvoirs exclusifs dont disposent les provinces d'après l'Acte de 1967. (Il n'y a pas encore de conflit

sérieux entre Québec et Ottawa à ce sujet, Ottawa ayant tendance à rejeter toute responsabilité de cet ordre et à invoquer la compétence provinciale pour se justifier de ne pas intervenir.) Une aile de la jeunesse libérale provinciale se détache du Parti sous la direction de Paul Gouin et rejoint les nationalistes militants, qui ont élaboré une politique de restauration sociale inspirée de la doctrine sociale de l'Église. Il en résulte la fondation du tiers parti dit *L'Action libérale nationale*.

En quelques années, une forte opinion publique s'est mobilisée autour de ce parti nationaliste militant et en 1935, il arrive bon deuxième aux élections, en mesure de former l'opposition officielle face à un gouvernement Taschereau voué à une défaite prochaine par la faiblesse de sa majorité. Astucieux, le chef conservateur Duplessis, relégué au troisième rang, convainc Paul Gouin (ah! ce désir du pouvoir au plus tôt) de faire alliance avec lui, de former l'Union nationale et de lui laisser, vu son expérience parlementaire, la direction du Parti. En 1936, l'Union nationale prend le pouvoir. Fort de l'autorité que confère le poste de premier ministre, Duplessis élimine du cabinet, au départ, les principaux chefs de l'Action libérale nationale et rallie à lui les autres membres du groupe (toujours le goût du pouvoir!).

Duplessis, conservateur de tradition, n'était pas au début un vrai nationaliste. Il détestait Groulx et le vrai nationalisme militant, qui était pour lui du «séparatisme». Une fois débarrassé des «purs», il manifesterait peu de souci de réaliser un véritable programme de restauration sociale. Battu en 1939 par le chantage libéral fédéral de la démission des ministres anti-conscriptionnistes si Québec vote Duplessis, il revient en 1944 pour affronter l'offensive fédérale centralisatrice. Il devient alors le champion d'un véritable militantisme nationaliste «autonomiste»; et en 1948, il est vraiment plébiscité par le Québec à cet effet en gagnant tous les comtés du Québec, sauf les comtés anglais. Cette lutte autonomiste incessante, au sujet de laquelle les libéraux provinciaux tirent toujours de l'arrière, assure la prédominance de l'Union nationale jusqu'en 1960.

Dans les années '50, cependant, même si Duplessis retient la faveur populaire, son identification au nationalisme en regard de ses attitudes sociales semble engendrer dans l'intelligentsia

canadienne-française un courant de défaveur du nationalisme. On se retourne vers Ottawa, qui ne demande alors pas mieux que d'acquiescer, pour obtenir des législations sociales. La jeunesse n'apparaît plus nationaliste; et il ne manque pas de thuriféraires pour proclamer le nationalisme désuet, mort et prêt à être enterré. Mais, avant la fin même de cette décennie, comme en réaction contre un anti-nationalisme excessif, les nouveaux mouvements «séparatistes» apparaissent, mais en refusant cette appellation caricaturale pour se dire *souverainistes* ou *indépendantistes*.

Vint 1960. Duplessis était mort. Sauvé, le grand espoir de l'Union nationale, mourait peu après. Barrette se lançait dans une campagne de ton moins nationaliste, ébloui qu'il était par la promotion de la condition ouvrière qu'il incarnait. Le chef du Parti libéral était Jean Lesage, que soutenait l'intelligentsia de gauche a- ou antinationaliste. Jean Lesage venait effectivement d'Ottawa où, ministre dans le cabinet Saint-Laurent, il avait été le plus virulent démolisseur de Duplessis. À Ottawa, contrairement à la vieille tradition du parti libéral fédéral dont Ernest Lapointe avait été le dernier tenant, il ridiculisait au besoin, avec son collègue, Sarto Fournier, l'idée d'autonomie, la «totonomie» provinciale — une sorte d'André Ouellet à l'éloquence plus sonore. Il adhérait en somme complètement à la thèse mise de l'avant par Maurice Lamontagne dans son *Fédéralisme canadien*, à savoir que le temps des autonomies n'est plus compatible avec la «nouvelle économie» (le keynésianisme) et que le Québec devait se mettre à l'heure de «l'intégration lucide». La prospérité du Canada, donc du Québec, n'exigeait pas moins. Tout cela n'était guère prometteur pour l'avenir du nationalisme québécois. Et pourtant, un revirement subit va se produire au cours du printemps 1960.

C'est René Chaloult qui m'a fourni la clé du mystère. Il habitait à Québec, avenue des Braves, presque voisin de Jean Lesage. Celui-ci avait entrepris en mars ou avril une tournée du Québec. Un soir d'avril, je crois, Chaloult, sortant faire une promenade, rencontre Jean Lesage qui en faisait autant. On converse, tout naturellement... de politique. Lesage parle de l'expérience de sa tournée. Et il en vient à la conclusion: «J'ai constaté que la province veut du nationalisme. Nous allons lui en

donner.» Jusque-là, la campagne libérale avait suivi son cours ordinaire antiduplessiste après Duplessis. Dans son livre *Lesage s'engage*, paru avant sa tournée, celui-ci continue de mettre tous les torts sur Duplessis du mauvais état des relations fédérales-provinciales et s'engage à faire la paix avec Ottawa sans trop dire à quel prix. En mai 1960, un nouveau programme du Parti libéral est mis en circulation qui se révèle plus nationaliste que les programmes de l'Union nationale. C'est le temps du fameux *maître chez nous* qui commence. Lesage adopte, comme base de discussion avec Ottawa dans la conférence fédérale-provinciale annoncée pour juillet, les conclusions du Rapport Tremblay, fait sous Duplessis et plus ou moins mis sur les tablettes par celui-ci, un rapport extrêmement critique des politiques que Lesage avait défendues à Ottawa et qui réclame pour le Québec la plus large part d'autonomie qui ait jamais été revendiquée. Etc. Pour une fois, l'électorat sert la cause nationale. Et après la victoire, au moment de la conférence fédérale-provinciale, quand les journalistes demanderont à Lesage comment il va faire pour défendre de telles propositions, étant donné son passé, il répondra en avocat: «Quand j'étais à Ottawa, je plaçais la cause du fédéral; maintenant que je suis à Québec, je plaiderai la cause du Québec.»

Le Québec entre alors dans une ère d'expansion de la pensée nationaliste, les deux grands partis traditionnels allant, au plan québécois, rivaliser pendant plusieurs années par la surenchère nationaliste. Quand, en 1966, aura commencé dans le Parti libéral du Québec, le freinage du nationalisme par les éléments dirigés d'Ottawa, et que l'opération d'élimination de Lesage sera en marche, Daniel Johnson gagnera l'élection en clamant *Égalité ou indépendance*. Et quand, en 1970, l'Union nationale aura de nouveau été éprouvée par la mort de Johnson, sonnera le glas de l'Union nationale le trafic que son successeur, Jean-Jacques Bertrand, fera des droits linguistiques français dans son *bill 63* du libre choix, qu'inspiraient beaucoup trop de considérations électorales plutôt mal conçues, à partir d'un faux idéal de liberté.

Le nationalisme de Lesage en matière de relations fédérales-provinciales était cependant affecté d'un vice qui est à la racine des défaites que le Québec devait continuer de connaître dans la

marche de la centralisation fédérale, en dépit de certaines victoires occasionnelles et même spectaculaires, comme celle des rentes du Québec et de la Caisse des dépôts.

Duplessis disait carrément «non» aux empiètements fédéraux et refusait totalement de s'y associer à un prix relativement élevé, parce qu'à cette époque Ottawa légiférait sans s'occuper du Québec et sans verser aucune compensation financière. Les refus de Duplessis engendraient ainsi une tension qu'il estimait devoir fatalement se dénouer par une victoire du Québec, les situations inéquitables qui en découlaient ne pouvant se perpétuer indéfiniment.

Après quelques années particulièrement pénibles, la méthode avait commencé à se révéler efficace. Vers 1953, Duplessis établissait l'impôt provincial sur le revenu et forçait finalement Ottawa à accorder au contribuable québécois des points d'impôt en déduction de l'impôt fédéral, en compensation. En 1956, le Fédéral dut finalement abandonner son exigence de signature des accords de centralisation fiscale, si les provinces voulaient obtenir les subventions de dédommagement des impôts retenus à Ottawa. La centralisation était maintenue, mais les subventions seraient inconditionnelles, et Québec recevrait sa part, sauf déduction de la part des impôts qu'il percevrait lui-même et qui étaient déjà compensés. En 1957, Ottawa n'osa pas faire perdre au Québec les subventions aux universités que celui-ci refusait: il les accumula dans un fonds spécial, en attendant un règlement du contentieux, qui vint entre Paul Sauvé et Fleming, conservateur, les libéraux fédéraux ayant été battus cette année-là.

Pendant tout ce temps, Lesage à Ottawa, et les libéraux provinciaux à Québec, faisaient campagne contre Duplessis, sans souci aucun de rébellion contre les empiètements et les mesures arbitraires d'Ottawa. On s'en prend seulement au fait que Duplessis fait perdre de l'argent au Québec. En acceptant de plaider la cause de l'autonomie provinciale à Québec, Lesage ne revisa pas cette position: il protesterait contre les empiètements, mais à défaut d'être entendu, il signerait quand même les ententes et accepterait l'argent faute de mieux, en se conformant aux normes fédérales.

Je l'ai écrit bien des fois à l'époque et je le signalais spécialement, en commentant l'arrivée au pouvoir de Jean Lesage. Cette attitude ne pouvait avoir comme conséquence que de donner le feu vert aux empiètements incessants du fédéral, car les Anglo-Saxons ont la conscience satisfaite, lorsque quelqu'un a pu exprimer librement ses objections de principe. S'il a consenti en pratique à accepter le régime établi, le processus peut se continuer sans vergogne. C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. Au surplus, ce comportement a complètement désamorcé le caractère aigu des luttes fédérales-provinciales, si bien que le sens même en a été à peu près perdu.

Nous en sommes au point où il n'y a pratiquement plus d'article 92 de l'AABN ni de fonctions provinciales vraiment respectées comme telles. Les attitudes des indépendantistes y ont ensuite aidé, qui n'ont plus vu d'importance à ces luttes, la domination fédérale étant considérée comme une conséquence fatale du régime et tous les problèmes devant se régler par la réalisation de l'indépendance elle-même.

C'est à travers tout cela qu'intervient René Lévesque. Son rôle, sur le plan considéré ici, commence à s'affirmer au moment des luttes internes d'un Parti libéral qu'Ottawa essaie de reprendre en mains. Dans ces luttes, il est à la tête de ceux qui proposent des solutions nationalistes nouvelles, capables de permettre au Québec d'échapper définitivement à l'engrenage de la centralisation fédérale progressive. Ses propositions sont défaites à un Congrès du Parti. Comme Paul Gouin dans les années 30, mais d'une façon plus engagée puisqu'il a été ministre dans le cabinet Lesage, il quitte le Parti libéral pour former, avec les mouvements indépendantistes, le Mouvement souveraineté-association, dont sort le Parti québécois.

À noter: cette nouvelle alliance s'élève d'un cran très prononcé, si nous la comparons avec le mouvement de 1935. À ce moment-là, ce sont des nationalistes qu'on dira par la suite «traditionnels» qui vont passer de l'état de petite minorité à celui de pensée dominante d'une vaste partie de la population. Cette fois, le nationalisme se politise davantage, en même temps qu'il subit une mutation culturelle, et devient indépendantiste.

Jusque-là, le mouvement indépendantiste était resté, com-

me le nationalisme des années 20 à 30, le fait d'une toute petite minorité de la population. Il avait tout de même gagné du galon avec la fondation du RIN, à la suite d'une sorte de divorce idéologique de certains membres de l'Alliance laurentienne. Par cet intermédiaire, allait s'opérer la conversion au nationalisme d'une bonne partie de l'intelligentsia de gauche. «Feu l'unanimité» tend ainsi à se reformer autour du nationalisme. Mais l'idée d'indépendance n'avait pas droit de cité dans l'opinion publique en général. Couverte de quolibets par les adversaires et relégué au rang d'extrémisme par bien des «nationalistes traditionnels», on la tient en général comme quelque peu ridicule, quoique dangereuse parce que séditeuse. Toutefois, en 1966, les divers candidats indépendantistes avaient quand même réussi à obtenir au-delà du 9% du vote. La personnalité charismatique de René Lévesque, combinée à son prestige d'ancien ministre libéral, donc d'homme de parti sérieux, va tout changer.

En 1970, le Parti québécois recueille 21% des voix et fait élire sept députés. En 1973, il recueille 31% des voix et n'a cependant que 6 députés, mais l'Union nationale a été éliminée et le Parti québécois est devenu l'opposition officielle. En 1976, il prend le pouvoir, et malgré la perte du référendum en 1980, le retient en 1981. L'indépendantisme s'est établi comme l'option majeure en regard du fédéralisme, pour l'avenir du Québec. Cela est dorénavant forcément accepté dans tout le Canada et pris au sérieux dans le monde entier.

Ce fut là une réalisation majeure de l'évolution du nationalisme québécois qui est inscrite dans l'histoire pour toujours et dont on ne saurait dénier le mérite principal à René Lévesque.

La suite de l'histoire nous fait assister à l'échec de René Lévesque dans l'entreprise de mener le projet à bon terme. Les causes réelles de cet insuccès après des succès si fulgurants restera toujours un champ clos de discussions interminables à coup d'hypothèses. On peut constater que dès 1975, et pour gagner l'élection de 1976, René Lévesque a cessé de suivre avec autant de force et de conviction, la ligne jusque-là rapidement ascendante du dynamisme de la proposition et de la propagande intensive du thème indépendantiste. Il a cessé de fouetter la ferveur indépendantiste, en partie sous l'influence de conseillers en stratégie électorale et de sa propre peur, semble-t-il, d'un débor-

dement du sentiment et d'une éventuelle perte de contrôle du mouvement populaire. Par ailleurs, le vote lui-même aux diverses élections, comme au référendum — où avait tout de même été atteint l'immense, en somme, progrès de faire accepter la négociation de l'indépendance à environ 50% des francophones, — montraient assez que cette ferveur populaire avait besoin d'être fouettée pour que l'idée continue à progresser en termes de votes de support au pouvoir d'un gouvernement indépendantiste. Il reste qu'on ne saura jamais si l'opération aurait réussi.

René Lévesque a-t-il ainsi, par opportunisme électoral, gâté tout ce qu'il avait réalisé et contribué à évacuer pour toujours l'idée et les possibilités d'indépendance du peuple québécois? Même si le Parti québécois allait être réélu à l'élection suivante avec un nouveau chef, n'est-il pas engagé vers une dérivation fatale et finale vers un nouveau fédéralisme? Les adversaires s'appliquent actuellement à donner des réponses affirmatives à de telles questions, mais il importe fort de ne pas tomber dans leur jeu et d'ainsi beaucoup présumer d'un avenir qui est trop rempli d'incertitudes dans un sens comme dans l'autre.

De toute façon, il y a les acquis certains pour tout le Canada français qu'a produits cet épisode de notre histoire, avec ses réalisations gouvernementales au Québec sur toute une série de plans que, justement, nous n'avons pas analysé ici. D'autres les ont détaillés depuis la démission de René Lévesque. Et même si on signale à juste titre qu'on ne les évalue bien qu'à partir des événements de 1960 — comme d'ailleurs il est aussi vrai que tout n'a pas commencé en 1960, — que serait devenu le courant de 1960 sans l'apport des dix dernières années, où le peuple français du Québec a été véritablement confronté aux pleines possibilités de son identité nationale?

C'est sous le choc de l'indépendantisme montant et triomphant que le Canada anglais a commencé à nous prendre au sérieux et à évoluer vers au moins un certain degré de reconnaissance de l'égalité de traitement, alors que le courant de 1960 avait piteusement atterri, sous l'aspect français, dans le fameux bill 63 qui ouvrait la porte à l'hégémonie définitive de l'anglais au Québec même.

Il est vrai que Robert Bourassa se vante d'avoir réglé ce

problème et il est vrai qu'il aura été le premier à écrire dans une loi que «le français est la langue officielle du Québec». Mais j'ai déjà démontré que c'était un faux-semblant juridique, puisque tout le reste de la loi (bill 22) rendait finalement, sans le spécifier, l'anglais pratiquement aussi officiel que le français.

Mieux vaut maintenant attendre les résultats de la prochaine élection pour spéculer davantage sur l'avenir de l'indépendantisme au Québec. On peut s'en tenir, pour le moment, au ferme espoir qu'a exprimé René Lévesque lui-même dans son dernier mot à l'Assemblée nationale, à savoir qu'après avoir goûté ce qu'il a connu au cours des dernières dix années, il a pris davantage conscience de ce qu'il est et développé une plus grande fierté d'être Québécois. Ce qui est incontestable, ce peuple, devenu plus conscient de lui-même, finira bien par trouver un moyen de se donner un pays bien à lui.

C'est en effet cela qu'il faut maintenant entreprendre de capitaliser pour le prochain pas en avant de notre nationalisme, au-delà du repli actuel dont René Lévesque et le Parti québécois portent sans doute une large part de responsabilité en raison du manque d'assurance et de courage dont ils ont fait preuve dès 1975 dans la poursuite de l'objectif fondamental du Parti: la souveraineté.

L'avenir de la recherche forestière au Québec

par MICHEL FAMELART¹

I. Nos forêts sont dans un état lamentable

Dimanche le 4 novembre 1984, le réseau anglais de la télévision de Radio-Canada présentait un film d'une heure intitulé *The Decline and Fall of the Canadian Forest*².

Dans le texte du *Télé-Pressé* qui annonçait ce film, on pouvait lire: «La plus importante des ressources du pays, la forêt, est en train de fondre à vu d'œil. Les arbres disparaissent plus vite qu'il ne faut pour les remplacer³.»

Le film, qui se voulait avant tout un film de sensibilisation auprès du grand public sur l'état lamentable de nos forêts, jetait la responsabilité de cette situation principalement sur les gouvernements gestionnaires de la forêt et sur les compagnies œuvrant dans l'extraction de la matière ligneuse. Mais le film impliquait aussi le simple citoyen, le consommateur, dans cette responsabilité: un citoyen-consommateur qui, disait-on, demande toujours plus tout en gaspillant énormément, un citoyen-consommateur peu sensibilisé à l'état lamentable de sa forêt.

Je ne voudrais pas aujourd'hui entreprendre un débat sur la responsabilité du citoyen en tant que consommateur, à savoir, est-ce bien lui qui est responsable de la demande de plus en plus forte, de la surconsommation, ou n'est-il pas conditionné par une publicité toujours plus envahissante de la part des producteurs? Cette question précise, bien qu'intéressante, sort du présent débat.

1. M. Michel Famelart, de l'Institut botanique de l'Université de Montréal, est un spécialiste de l'écologie.

2. *The Decline and Fall of the Canadian Forest*. Film présenté au réseau anglais de Radio-Canada (C.B.C., canal 4, 5 et 6), dimanche, le 4 novembre 1984, à 22 h 00.

3. Dimanche, 20 h 00: *The Decline and Fall of the Canadian Forest*. Télé-Pressé du 3-9 novembre 1984, p. 4, Supplément produit par *La Presse*, Montréal.

II. Rôle important des citoyens dans la gestion de leur forêt

Mais lorsqu'on vient nous dire que le simple citoyen est peu sensibilisé à l'état lamentable de notre forêt, je ne puis qu'exprimer un profond désaccord. Et c'est précisément par ce biais que je veux amorcer ma réflexion sur l'avenir de la recherche forestière au Québec. Je m'emploierai à démontrer l'importance primordiale de la place du citoyen dans la réflexion qui se fait sur SON PATRIMOINE, son patrimoine qu'est cette ressource naturelle, la forêt. Je m'emploierai à démontrer l'importance de sa participation À PART ENTIÈRE dans ce débat, sa participation À PART ENTIÈRE aux décisions qui seront prises quant aux modes de gestion de SA forêt, quant aux politiques forestières et aux priorités de recherche en ce domaine. Le débat et la réflexion sur la forêt ne peut plus se faire en vase clos, comme ce fut le cas jusqu'à présent.

A. Quelques exemples récents de l'implication de citoyens

Ainsi, depuis au moins cinq ans, des intervenants de différents milieux, de différentes professions et de différentes régions du Québec ont amorcé une réflexion sur l'état de la forêt québécoise et sur la gestion de cette richesse naturelle. Ils ont senti le besoin de mettre sur pied des mécanismes de concertation, des mécanismes fort simples d'ailleurs, correspondant à leur peu de ressources financières. Ces citoyens utilisèrent plus particulièrement la voie et les mécanismes des audiences publiques sur l'environnement, une procédure extrêmement saine et de toute première importance en régime démocratique. Ils utilisèrent ce moyen à la fois pour sensibiliser l'opinion publique et aussi pour faire avancer le débat tant sur le plan scientifique que sur le plan politique. Parmi ces événements marquants, je tiens à mentionner en particulier l'audience sur le programme de pulvérisation aérienne contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, tenue en 1982, l'audience sur le programme de pulvérisation aérienne de phytocides en milieu forestier, tenue en 1983 et la toute dernière audience tenue au cours de l'été et de l'automne 1984 au sujet d'un «nouveau» programme d'épandage aérien contre la tordeuse.

Ces groupes de citoyens et de citoyennes furent aussi fort actifs en dehors des audiences. On leur doit entre autres, et je ne

veux ici mentionner que quelques activités à titre d'exemple, un colloque sur la «Biologie forestière, théorie et pratique» tenu au Département des Sciences biologiques de l'Université de Montréal, en janvier 1984, et organisé conjointement par le Comité d'action pour la protection de l'environnement (C.A.P.P.E.) de l'Association des étudiants de biologie de l'Université de Montréal et par la Société d'analyse et d'intervention pour le développement des Sciences biologiques (S.A.I.D.S.B.), colloque où participèrent le ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette et le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette. On leur doit la tenue d'un colloque éco-santé ayant comme thème l'utilisation des produits toxiques en forêt, en agriculture et à la maison, tenu à Rivière-du-Loup en avril 1984 et organisé par le Centre d'étude des produits toxiques (C.E.P.T.)⁴; on leur doit la parution d'un numéro spécial sur la forêt de la toute récente revue *Contretemps* éditée par la Coopérative d'information et de recherche écologiste du Québec (C.I.R.E.Q.)⁵ et on leur doit finalement la présente série de conférences sur la forêt organisée par le Mouvement écologiste et alternatif de l'Université du Québec à Montréal (M.E.A.U.Q.A.M.) dans le cadre de la semaine des sciences.

Ces intervenants, préoccupés par l'état piteux de la forêt québécoise, ont senti le besoin de se regrouper d'une façon un peu plus formelle. Ainsi, en mai et juin dernier, ils jetaient les bases d'une association qui s'est appelée le «Regroupement pour un Québec vert» (R.Q.V.) et qui est, faut-il le préciser, une «association québécoise d'intervenants en milieu forestier», dont je suis, aujourd'hui, le porte-parole. Cette association regroupe des professionnels de la santé — médecins, toxicologues —, des professionnels des sciences naturelles — biologistes, botanistes, entomologistes, écologues —, des représentants des travailleurs du papier et de la forêt, des intervenants du milieu du loisir de plein-air, de l'interprétation de la nature et des représentants des simples citoyens préoccupés par l'état de leur forêt, des «écologistes» et des environmentalistes.

4. *Demain? Colloque éco-santé sur: l'utilisation des produits chimiques toxiques en forêt, en agriculture et à la maison.* Compte rendu du colloque préparé par le Comité d'études sur les produits toxiques. Rivière-du-Loup, juillet 1984, 182 p.

5. *Contretemps.* Dossier forêt. Vol. 1, N° 1, été 1984.

La participation de ces divers intervenants, malgré les moyens fort modestes dont ils disposent, a fait avancer de beaucoup le débat et la réflexion sur la forêt et sur la gestion forestière, a transporté cette réflexion sur la place publique, l'a rehaussée par l'apport de sang neuf, d'idées nouvelles, tout simplement par son dynamisme.

À l'avenir, des débats d'une telle importance touchant notre patrimoine commun comme la forêt, l'eau, ne pourront plus se faire sans l'apport des citoyens.

B. Une préoccupation qui n'est pas nouvelle...

Mais ici, je me dois d'ajouter, avant de poursuivre, que cette sensibilisation et cette préoccupation ou ces tentatives de sensibiliser la population aux problèmes de notre forêt québécoise ne sont pas récentes. Ainsi, Marie-Victorin, fondateur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal et du Jardin botanique de la Ville de Montréal, écrivait au sujet du pin blanc, déjà en 1935, dans sa célèbre *Flore laurentienne*: «L'une de nos plus précieuses essences forestières le Pin blanc a joué un rôle de premier plan dans la vie économique du Canada français. Durant tout le XIX^e siècle, l'abattage et le flottage de ce précieux bois ont occupé une véritable armée de bûcherons. Cette grande industrie forestière a donné naissance à nombre d'autres, en même temps qu'elle a rendu possible la colonisation. L'ère du Pin blanc est aujourd'hui passée: à l'exploitation intensive est venu s'ajouter une maladie parasitaire causée par une Rouille.» Un peu plus loin dans le même ouvrage, Victorin disait, au sujet du pin rouge cette fois: «Sans être aussi abondant que le pin blanc, il est cependant d'une importance considérable. Cette importance sera encore plus grande quand la forêt canadienne sera aménagée scientifiquement, car il est comparativement exempt d'insectes et de maladies cryptogamiques.»

Je trouve extrêmement triste, aujourd'hui, en 1984, la lecture de ces textes et du constat que faisait un scientifique à l'époque car, après une cinquantaine d'années — qui ne sont que du court terme pour une forêt de pins —, nous sommes toujours devant le même constat.

Victorin nous donnait, dès 1935, des pistes de recherches et d'aménagement scientifique de la forêt, lorsqu'il suggérait

l'utilisation du pin rouge. Mais Victorin était un botaniste, pas un ingénieur forestier: on ne l'a pas écouté...

Ce que je trouve encore plus triste, c'est que le constat que faisait Victorin s'est empiré: nous, qui approchons de l'an 2000 — il ne reste même plus le temps de voir pousser un jeune sapin jusqu'à l'âge adulte —, nous pourrions, pour parler de l'épinette et du sapin, reprendre le texte de Victorin en le modifiant très légèrement de la façon suivante: «Parmi les plus précieuses de nos essences forestières le sapin et l'épinette ont joué un rôle de premier plan dans la vie du Québec moderne. Durant tout le XX^e siècle, la récolte et la transformation de ces précieuses essences ont occupé une véritable armée de travailleurs de la forêt. Les grandes industries du bois de sciage et celle de la pâte à papier ont donné naissance à nombre d'autres industries en même temps qu'elles ont rendu possible le développement économique de nombreuses régions du Québec. L'ère du sapin et de l'épinette est aujourd'hui passée: à l'exploitation intensive est venue s'ajouter une maladie épidémique, la tordeuse des bourgeons de l'épinette⁶.»

III. La gestion forestière actuelle: l'affaire d'un monopole

Il ne faut pas se le cacher, les citoyens en tant qu'intervenants dans le domaine forestier font face à un bloc monolithique constitué principalement des gestionnaires de la forêt — au Québec le ministère de l'Énergie et des Ressources (M.E.R.) — et des compagnies de bois de sciage et des grandes papetières.

A. Les cris d'alarmes des citoyens sont enfin pris au sérieux

Ce consortium a longtemps nié les allégations des citoyens sur l'état lamentable de notre forêt. Mais force fut de l'admettre publiquement. J'aimerais citer quelques exemples. Dans le Rapport de conjoncture sur la recherche forestière au Québec ⁷ on

6. *Flore laurentienne*. Frère Marie-Victorin. Imprimerie de LaSalle, Montréal, 1935, 917 p.

7. *Le secteur forestier. Bilan et perspectives. Rapport de conjoncture sur la recherche et le développement*. Le groupe de travail pour la préparation d'un rapport de conjoncture sur la recherche et le développement dans le secteur forestier au Québec. Gouvernement du Québec, août 1983, 235 p.

peut lire, dans l'introduction de la description de l'état de la forêt du Québec (annexe III-A), le passage suivant: «Parmi les facteurs biologiques, l'Homme est de loin le plus important. L'impact de ses activités est considérable. Les exploitations qu'il a pratiquées ont, le plus souvent, profondément modifié le couvert végétal et ce, au risque même d'épuiser la ressource. Ces bouleversements ont pu agir aussi de façon significative sur le développement de certains insectes (Tordeuse) voir même sur celui de certaines maladies cryptogamiques.»

Je voudrais laisser à votre réflexion quelques autres extraits de ce document préparé par une équipe composée principalement d'ingénieurs forestiers. Je puise ces extraits dans (annexe III—A et annexe III—B) *Coup d'œil sur les principaux problèmes forestiers*, rédigé par M. Louis-Jean Lussier. Voici ces extraits:

— au sujet des forêts d'Abitibi: «forte surexploitation des bois propres au sciage (au moins deux fois la possibilité de la forêt).»

— pour le Lac-Saint-Jean: «Surexploitation du bois propre au sciage (entre 1,5 et 2 fois la possibilité).»

— pour le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie: «Forte surexploitation des bois résineux propres au sciage (environ 2 fois la possibilité).»

ou encore, pour la même région: «Les forêts mûres n'occupent guère que 10 à 15% du territoire.»

— pour la Beauce, l'Estrie, la vallée du Saint-Laurent et l'Outaouais: «Forêt fortement dégradée dans l'ensemble.» «Les bois d'œuvre de qualité (caryer, frêne, orme, noyer) ont pratiquement disparu... Aujourd'hui, ce sont les résineux qui sont surexploités avec, comme résultats, une prolifération d'espèces encore peu utilisées par l'industrie (bouleau gris, peuplier, érable rouge, bouleau blanc).»

— enfin, pour la Gatineau et le Témiscamingue: «Liquidation des bois feuillus de qualité et du Pain blanc.» «Les fortes concentrations de pin blanc et de pin rouge sont réduites à l'état de vestige par suite de leur surexploitation.» Ce que, rappelons-le, Marie-Victorin avait constaté déjà en 1935...

Tout récemment, c'était au tour du président de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, M. Poirier, d'avouer publiquement cet état de fait (*La Presse*⁸, *Le Devoir*⁹, 8 août 1984): «La forêt québécoise est moribonde, affirme le président de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, lors du congrès forestier international tenu à Québec en août dernier, alors qu'il commentait un document que venait de rendre public le ministère de l'Énergie et des Ressources. Le document dit qu'il y a des choses qu'on a laissé faire dans le passé et qu'on ne peut plus accepter...».

B. L'insouciance et l'ineptie des gestionnaires traditionnels

Pourquoi cette dégradation de notre forêt? Écoutons à ce sujet ce que disait le président de l'Ordre, dans la même interview. Ceci sera sans doute révélateur. N'oublions pas que c'est le président de l'Ordre qui parle, de l'Ordre des spécialistes de la forêt: «On connaît mal la qualité de notre forêt. On dit qu'elle est moribonde, mais on n'a encore que des données partielles sur les secteurs où elle est encore en bon état... Souvent nos données sont insuffisantes pour en déterminer l'utilisation. On ignore si le bois de ces secteurs est sain et de dimension suffisantes pour en faire du bois de sciage ou de bonne qualité pour en faire des pâtes et du papier. Est-il accessible à des coûts économiques? C'est pour cette raison que le ministère a décidé de dresser un bilan beaucoup plus dynamique de notre forêt.»

C'est là déjà tout un programme de recherche qu'esquisse le président de l'Ordre. C'est là aussi une indication des causes de l'état lamentable de notre forêt: avec quelle insouciance, avec quelle désinvolture, avec quel manque d'imagination nos gestionnaires et nos forestiers ont administré notre patrimoine forestier! Lorsqu'on connaît si mal notre forêt, comme l'admet M. Poirier, comment le gestionnaire peut-il allouer aux compagnies ravageuses d'arbres les territoires de coupes? Sur quels critères se base-t-on? Comment peut-on contrôler les coupes et

8. Selon le président de l'ordre des ingénieurs forestiers: *La forêt québécoise est moribonde*. *La Presse*, mercredi le 8 août 1984, p. D-4.

9. Selon un document du M.E.R.: *la forêt québécoise est moribonde*. *Le Devoir*, mercredi le 8 août 1984, p. 9.

les types de coupes des compagnies? En un mot, comment peut-on gérer adéquatement la forêt?

Or, les points que soulevait le président de l'Ordre portent tous sur des aspects pratico-pratiques, touchant uniquement l'extraction de la matière ligneuse à des coûts toujours plus rentables afin d'avoir un plus grand profit. Rien sur la recherche fondamentale, rien sur la recherche de base en biologie forestière qui est PRIMORDIALE pour toute bonne connaissance de la forêt et, par conséquent, pour toute gestion saine de la forêt.

Personnellement, j'associe tant l'état dégradé de notre forêt et sa surexploitation que le peu de connaissances en biologie forestière que nous avons à ce consortium formé du Ministère de l'Énergie et des Ressources (anciennement le Ministère des Terres et Forêts), d'une part, des Compagnies d'autre part, et, aussi, des gens qui gravitent autour de ces deux groupes, soit les gens de la Faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval — la seule au Québec qui a le privilège de former des ingénieurs forestiers — et les gens de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

Nous sommes en présence d'un consortium MONOLITHIQUE qui exerce un MONOPOLE sur NOTRE forêt et dont les buts premiers et prioritaires sont l'exploitation de la matière ligneuse et sa rentabilité la plus poussée afin d'obtenir les meilleurs profits à court terme.

IV. La recherche dans le secteur forestier

A. État actuel: mainmise d'un monopole

Voyons maintenant, à l'aide de deux exemples, l'influence de ce consortium sur le secteur de la recherche forestière au Québec.

1. Contrôle des ressources

Je tire du Rapport de conjoncture que je citais précédemment (annexe V)⁷, les différentes sommes d'argent investies dans la recherche pour l'année 1981-82 (voir tableau I). Le ministère de l'Énergie et des Ressources dépense un peu plus de 3 millions de dollars, le secteur industriel, quelque 10 millions. Au secteur

universitaire, c'est l'Université Laval, avec sa faculté de foresterie et de géodésie qui a la part du lion, un peu plus d'un million, 426 mille dollars étant alloués au Centre de recherche sur les pâtes et le papier de l'Université du Québec à Trois-Rivières. On n'indique «aucune donnée disponible» pour les autres universités du Québec, ce qui se comprend fort bien: à peu près aucune subvention et aucun contrat ne leur sont attribués.

Je me permets d'attirer votre attention sur la comparaison suivante. Les derniers chiffres disponibles au moment de la rédaction du présent texte nous indiquent que le M.E.R. a consacré, en 1981-82, 3 millions pour la recherche; on sait, d'autre part, qu'il a engagé, en 1983-84, la firme de consultants A. Marsan, uniquement pour défendre son programme d'épandage aérien de pesticide contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, et cela pour la somme de 1,5 million de dollars! C'est la moitié du budget de recherche du ministère de l'Énergie et des Ressources pour 1981-82, c'est un demi million de plus que celui de la faculté de foresterie! Combien de véritables projets de recherches scientifiques aurait-on pu réaliser avec cette somme, même dans le cadre d'une véritable étude d'impact sur l'environnement...

2. *Contrôle des programmes*

L'autre exemple de l'influence et de la force de ce groupe monolithique sur le développement de la recherche dans le secteur forestier au Québec est tiré du document *Le virage technologique, Bâtir le Québec — Phase 2* (1982). On peut lire le passage suivant: «Dans le but d'explorer plus en profondeur les voies d'avenir du secteur forestier, un groupe de travail composé de 12 membres représentant le gouvernement, les industries et le milieu universitaire a été créé et doit soumettre au cours de l'année 1982 un rapport de conjoncture sur la recherche dans le secteur forestier au Québec. Le rapport étudiera notamment les principaux aspects de la recherche industrielle, universitaire et gouvernementale dans ses données scientifique, technique, socio-économique et politique. L'analyse couvrira également les caractéristiques de la recherche, les ressources qui y sont consacrées, les champs d'intervention privilégiés, les points forts et les principales lacunes des efforts actuels. Des recommandations suivront concernant les voies d'action possibles pour l'avenir, en

**Sommes d'argent consacrées pour la recherche
dans le secteur forestier en 1981-82**

Secteur gouvernemental

Ministère de l'Énergie et des Ressources	3 092 000,00
--	--------------

Secteur industriel

Compagnies et centres de recherches financés par les compagnies et les gouvernements	10 000 000,00
--	---------------

Secteur universitaire

Faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval	1 253 000,00
Centre de recherche sur les pâtes et papier de l'U.Q.T.R.	426 000,00
Autres institutions universitaires	0

Sommes allouées à la firme A. Marsan pour l'étude d'impact 1982-83	1 500 000,00
--	--------------

identifiant notamment les avantages comparatifs dont jouit le Québec» (page 140).

Ce travail, commandité à la fois par le ministère de l'Énergie et des Ressources et par le ministère de la Science et de la Technologie, ne vit le jour qu'au début de 1984; c'est le rapport que j'ai déjà cité à quelques reprises¹⁰. Je veux actuellement attirer votre attention sur la composition de ce groupe de travail constitué de douze personnes. Il comprend d'abord neuf ingénieurs forestiers venant du ministère de l'Énergie et des Ressources, de la faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval et des compagnies; parmi les trois membres non ingénieurs, l'un est attaché à la faculté de Foresterie et l'autre vient d'une papetière. L'unique membre extérieur au consortium est le délégué du ministère de la Science et de la Technologie...

B. Tout programme de recherche doit impliquer une vision de la forêt

Avant de vous parler de la recherche à faire dans le secteur forestier et de la gestion de cette recherche, je crois opportun de vous donner ma vision de la forêt québécoise. Pour moi, la forêt est avant tout un milieu de vie au sens écologique du mot. La forêt est aussi une ressource naturelle fragile, non automatiquement renouvelable. La forêt est une ressource polyvalente: elle doit être considérée à la fois

- comme source de matière ligneuse pour l'industrie du sciage, de la pâte et du papier;
- pour ses aspects sociaux et récréatifs;
- et surtout pour son rôle et son importance environnementale. Tout plan de gestion de la forêt devra être fait en tenant compte de cette polyvalence de la forêt et de sa fragilité, c'est-à-dire en respectant l'environnement, les systèmes écologiques et la biologie forestière.

C. Esquisse sommaire des grandes lignes de la recherche forestière

Ce n'est qu'à partir d'une vision de ce qu'est la forêt québécoise qu'on peut commencer à tracer les grandes lignes de ce qui devrait être la recherche en secteur forestier. J'en donne quelques grands éléments:

1. Secteur primordial et fondamental: la connaissance de la biologie forestière

- Cartographie écologique du Québec méridional.
- Étude de la dynamique des écosystèmes forestiers.

2. Secteur de l'extraction de la matière ligneuse

- Pratique sylvicole de cueillette et de reboisement.
- Maximisation de l'utilisation de la récolte: utilisation de la biomasse excédentaire; recyclage.

10. *Le virage technologique. Bâtir le Québec — Phase 2. Programme d'action économique 1982-1986.* Gouvernement du Québec, Ministère des Communications 1982, 140 p.

— Programme de récupération, de prérécupération et de stockage du bois atteint par les maladies; programmes de transport, recherches de solutions pour pallier la pénurie de bois dans certaines régions industrielles.

3. Secteur aménagement et protection de la forêt

— Amélioration génétique des plantes, particulièrement par la culture *in vitro*.

— Protection des arbres: étude de l'écologie et de la biologie des insectes pathogènes, des champignons pathogènes et des diverses maladies des arbres.

— Revision des méthodes traditionnelles de coupes, particulièrement les coupes à blanc sur de grandes superficies, tout en recherchant d'autres méthodes de coupes respectueuses des écosystèmes forestiers et permettant le renouvellement naturel de la forêt.

4. Secteur du plein-air, des loisirs et aspect social de la forêt

— Étude des impacts économiques des activités de loisirs et de plein-air en milieu forestier.

— Étude des impacts sociaux de ces activités.

— Et surtout étude des modalités de gestion et d'aménagement forestiers qui permettront de conserver la fonction écologique et la vocation récréative de la forêt.

Cette esquisse très sommaire d'un programme de recherche implique la mise sur pied d'une structure originale et démocratique pour la gestion de la recherche et pour la gestion de la forêt québécoise, organisme qu'on pourrait appeler *Conseil québécois de la forêt*. Je reviendrai, en conclusion, sur ce point particulier.

V. Qui fera la recherche?

A. La situation actuelle: une chasse gardée

Abordons maintenant la question de savoir qui devrait faire cette recherche. Dans le rapport de conjoncture déjà cité, le groupe des douze membres concluait, lorsqu'il examinait les structures de recherche dans le secteur forestier au Québec, qu'à peu près toute la recherche était concentrée dans la région de

Québec, soit principalement au ministère de l'Énergie et des Ressources et à la faculté de Foresterie; on suggérerait, alors, soit d'accroître la capacité de recherche *intra-muros* (*intra-muros* signifiant au M.E.R. et à la faculté de Foresterie), soit de regrouper l'expertise en créant un Institut de la recherche sur la forêt, institut qui fonctionnerait en étroite collaboration avec la faculté de Foresterie de l'Université Laval.

D'autre part, les douze, en examinant la situation de la recherche dans les autres institutions universitaires du Québec, concluaient en disant: «Il y a là un potentiel important, mais les autres facultés et organismes universitaires démontrent peu d'intérêt pour la recherche dans le secteur forestier.»

Je trouve cette attitude extrêmement méprisante. Car, s'il y a effectivement très peu de recherches touchant le secteur forestier qui se font dans les autres universités québécoises, ce n'est pas par manque d'intérêt, bien au contraire, mais à cause de cette chasse gardée qu'est tout le secteur forestier, chasse gardée que contrôle fort bien le consortium des intéressés et plus particulièrement, dans le cas de la recherche, la faculté de Foresterie de l'Université Laval.

B. Le Québec doit savoir utiliser son potentiel de chercheurs et de forces vives

En limitant presque uniquement ses programmes de recherches forestières au ministère de l'Énergie et des Ressources et à la faculté de Foresterie de l'Université Laval, le Québec se prive d'un potentiel énorme de chercheurs et de compétences qui œuvrent dans d'autres universités. Non seulement se prive-t-il d'un potentiel énorme mais, surtout, il se prive d'une saine émulation entre les chercheurs, émulation qui suscite les discussions et les analyses critiques des idées, qui suscite la créativité et l'initiative.

Combien de chercheurs pourraient être mis à contribution dans d'autres universités, combien de groupes de recherche ne pourrait-on mettre sur pied, particulièrement dans les départements de biologie et de sciences naturelles, pour travailler sur des aspects de l'entomologie forestière, de la phytopathologie, de la mycologie, de la physiologie de l'arbre, de la biologie forestière et de son écologie! Tout particulièrement de la biologie fores-

tière et de son écologie! Il faut absolument que d'autres universités soient impliquées dans la recherche et l'enseignement de la foresterie, qui développeront d'autres perspectives que celle de l'exploitation forestière traditionnelle; il faut que d'autres universités aient la possibilité de s'impliquer, tant par la recherche que par l'enseignement, dans les secteurs de la gestion écologique de la forêt et des aspects récréatifs qu'offre le milieu forestier. Ce qui implique aussi et nécessairement la mise sur pied non seulement de projets de recherche, mais aussi de nouveaux cours.

VI. Un conseil québécois de la forêt

Les programmes de recherche et les mécanismes de gestion qu'on mettra en place dépendront évidemment de notre vision de la forêt et de son écologie. Je voudrais donc, avant de conclure, vous faire part de ma vision de l'écologie, en vous citant un extrait d'un travail du sociologue Jean-Guy Vaillancourt¹¹ que je trouve fort approprié et que je fais mien: «L'écologie, c'est d'abord et avant tout l'étude scientifique des relations complexes qui existent entre les animaux, les plantes et leur milieu ambiant. Celle-ci (l'écologie), analyse donc les interactions dynamiques entre l'environnement et les êtres vivants. Elle montre, par exemple, comment la qualité de la vie et le nombre de ces êtres vivants sont influencés par la quantité et la qualité des ressources naturelles disponibles dans un milieu donné. Elle (l'écologie) est aussi une sagesse, une façon éthique de concevoir l'insertion de la vie sous toutes ses formes, y compris la vie humaine dans son environnement au sens le plus large du terme. Cette 'science de l'habitat' nous fait prendre conscience, à nous les humains, non seulement de notre grande dépendance vis-à-vis des ressources de la nature, mais surtout de notre impact massif, et très souvent négatif, à son égard».

En réalité, cette vision de la forêt en tant que ressource renouvelable et polyvalente est loin d'être une utopie, elle découle simplement d'un problème d'éthique: au lieu de laisser une

11. *Éthique de l'environnement*. Jean-Guy Vaillancourt. Dans la revue *Critère*, N° 37, printemps 1984, p. 103.

forêt moribonde après l'avoir surexploitée, comme c'est le cas actuellement, nous nous devons d'utiliser la forêt pour l'amélioration de notre bien-être, tout en veillant à la laisser EN MEILLEUR ÉTAT pour les générations futures. L'héritage que nous avons reçu doit être utilisé, mais aussi remis en meilleur état à nos enfants et à nos petits-enfants. Il devrait d'ailleurs en être de même pour tout notre environnement, terre, air, eau.

Ceci dit, je ne puis imaginer qu'une seule façon de redonner à la recherche dans le secteur forestier tout le dynamisme qu'elle doit avoir pour contribuer au sauvetage de la forêt québécoise: c'est par la mise sur pied d'un organisme de concertation responsable de la gestion forestière au Québec. Cet organisme serait constitué des représentants de divers milieux intéressés par la forêt, tant de représentants des intervenants traditionnels de la forêt que de représentants des professionnels de la santé, des sciences de la nature et de la biologie, des milieux du travail, du plein air et des loisirs et aussi des simples citoyens intéressés à leur forêt.

Ce n'est qu'à cette condition, par la participation effective d'intervenants de divers milieux, dans la gestion, dans la recherche, dans la surveillance et dans la consultation, que la forêt québécoise pourra être sauvée et se revitaliser.

Les peuples agricoles (suite)

par RENÉ BLANCHARD

Le territoire agricole

Un territoire ne doit pas être ni trop, ni trop peu peuplé. Il ne doit pas être envahi à l'aveuglette, sans plan, ni analyse des ressources du milieu. Une densité minimum et optimum est aussi essentielle à l'homme qu'elle l'est dans toutes les organisations inférieures d'insectes ou d'animaux, qu'il s'agisse des abeilles ou des meutes.

Un niveau idéal existe donc et il faut de plus en plus en prendre une conscience claire si l'on veut éviter des dénivellements de niveau de vie entre les populations, ou encore des coûts énormes en équipements publics.

La force d'un peuple se mesure à l'occupation productive du territoire

Et le seul être en mesure de bien occuper un territoire est le cultivateur.

C'est pour cela qu'il mérite un statut privilégié. Mieux que des forces d'occupation, que les industries concentrées dans les villes et les citadins écrasés les uns sur les autres, le véritable occupant c'est celui qui cultive la terre, l'aménage, l'entretient, qui provoque la création des réseaux routiers, des multiples villages et des régions. Le cultivateur crée le pays et le maintient.

La meilleure armée d'un peuple est son bataillon de cultivateurs. Un peuple n'est réellement chez lui que lorsque ses paysans cultivent eux-mêmes, en toute liberté, le sol national. Toutes les autres formules sont fragiles.

Et ces politiciens qui placent des aéroports sur des terres fertiles et font disparaître des paroisses n'ont rien compris ou ont trop bien compris!

La base indispensable de notre survie, c'est une solide ruralité. Et ceux qui prennent les moyens de la bien établir, de la défendre et de l'assurer, sont les véritables nationalistes.

Caractère du cultivateur

L'homme et la femme de la campagne combinent des caractères variés. La constance et la résistance dans l'effort sont les premiers traits évidents. Celui qui cultive la terre ou élève des animaux peut travailler plus longtemps, avec plus d'application et d'intérêt que toute autre classe de travailleurs.

Il n'abat pas le travail, il l'épouse. Il circule dans le travail comme dans un élément naturel. Levé le premier, il est souvent le dernier à abandonner la tâche quotidienne. Il paie son autonomie chèrement. Il ne doit rien à personne, mais il a le sentiment correct que beaucoup de ceux qui le regardent de haut lui doivent beaucoup.

Sa fierté est tout intérieure. Elle s'exprime mal, parfois avec gêne. Une vieille mentalité encombre encore nos campagnes, qui consiste à voir la vie des villes comme supérieure. Ce mirage est cause de la désertion de plusieurs fils de cultivateurs, combien injustifiée.

Souvent, il suffit de réfléchir en profondeur aux éléments qui forment la vie des villes et celle des campagnes, pour découvrir qui a aujourd'hui le meilleur partage, alors que la vie à la campagne se compare facilement avec celle de la ville.

L'amour de la terre a été au Québec une vérité émouvante. Les meilleurs de nos cultivateurs aimaient et aiment encore leur terre comme eux-mêmes. Transmettre le domaine aux descendants les plus capables a été une préoccupation courante chez nos ancêtres. C'est de l'authentique patriotisme, accompagnant le culte de la famille et des ancêtres.

Le privilège des agriculteurs

Les dernières décennies nous ont beaucoup appris sur l'humanité. Nous savons maintenant que les progrès technologiques n'ont rien changé à la nature de l'homme. Les guerres ont fait renaître l'esclavage, réapparaître les pires tares de l'humanité. Les populations fragiles des villes conquises, dirigées vers des camps de concentration, sont disparues dans des conditions atroces après avoir été dépouillées de toute dignité, vidées de substance, exterminées atrocement.

Dans ces hécatombes, seuls les paysans ont survécu. Même dans les pires conditions, les forces ne se perdent pas au contact de la terre. L'agriculteur européen a été le seul vainqueur de ces dernières guerres, comme de toutes les guerres.

Au-dessus des folies idéologiques et raciales, il a préservé les sources vitales et la terre généreuse. Il a permis aux nations, une fois les folles armées évanouies, de remonter de l'abîme. Il est demeuré le maître de la vie. Sa stature morale et physique lui a permis de conserver, à travers les pires épreuves, son indépendance et sa stabilité.

La source de la force

Le cultivateur est le maître du sol et de la vie parce qu'il en est le serviteur. S'il est le maître de la terre, c'est qu'il est d'abord façonné par elle, par ses exigences, par son rythme, par sa substance. Tous les outils de la ferme sont dessinés par les conditions du sol. Il en va de même quand il s'agit de l'élevage. Le meilleur éleveur, celui qui tire le meilleur rendement de ses bêtes, est celui qui comprend le mieux le processus de la vie qui les habite, qui respecte leur nature propre, qui s'en fait de véritables alliés.

Quand l'homme veut semer avec succès, il doit d'abord préparer un milieu qui convienne à la semence. C'est le but des labours, du dépierrage, du binage, du hersage, du roulage, du traitement physique et chimique des sols, de l'engraisement, du drainage et de l'irrigation.

D'année en année, c'est le calcul constant pour rendre au sol les constituants minéraux soutirés par les plantes, notamment, azote, phosphore, potassium, manganèse.

Ces tâches indispensables sont profondément humaines. Elles demandent souvent de l'abnégation. La manipulation du fumier n'est pas le plus dur travail, mais celui qui répugne le plus.

Mais c'est la réalité de la condition de l'homme. La sagesse, l'équilibre ne viennent pas à l'homme par la fuite des désagréments liés à sa condition, mais par l'acceptation calme et raisonnée de l'univers dont il fait partie.

L'artisanat rural

Les outils et appareils servant à manipuler la terre et ses produits se sont compliqués au fil des générations. Si leur fabrication ne relève plus du milieu rural, leur entretien ne peut se faire efficacement que par des artisans locaux. Il faut, pour rendre le milieu rural sûr, efficace et productif, un réseau de petites entreprises connexes: meunier, garagiste, mécanicien, soudeur, forgeron, ateliers de réparation, ferronnerie, boutiques, dont les propriétaires sont familiers avec la classe agricole et les travaux de ferme.

L'artisanat rural est nécessaire à la force, à l'indépendance et à la vitalité de la vie des campagnes.

Malheureusement, la concentration industrielle et urbaine fait disparaître ces éléments essentiels à la stabilité de la population rurale. Le cultivateur ne doit pas être le seul être productif dans son milieu. Il a besoin de support, d'entourage, de commodités que ne compense pas complètement le rendement de la machinerie moderne.

Le progrès technologique que marque le travail agricole ne doit pas faire oublier que le milieu rural, pour être attrayant, sécurisant, humain, doit demeurer équilibré et complet. Si le milieu rural devient un désert sur le plan scolaire, religieux, artisanal, commercial, culturel et récréatif, il perdra ses meilleurs sujets, vieillira prématurément et verra la valeur et la qualité des exploitations diminuer rapidement.

C'est le danger encore mal décelé qui guette actuellement nombre de régions agricoles au Québec.

La difficile planification de l'agriculture

La propriété du sol au cours des siècles est passée de collective à individuelle. En solutionnant les problèmes épineux de l'appartenance collective, droits de parcours, d'usage, de chasse, de pêche, de ramassage, l'homme a fait naître les problèmes inhérents à la propriété foncière individuelle.

Les âpres contestations, les «chicanes de clôtures», des droits de passages, de servitudes, de creusage de cours d'eau, d'entretien de chemins, sont histoire de générations et ont été de

traditionnelles mines d'or pour les plaideurs et la plus constante source d'ennuis pour les gouvernements ruraux.

Au cours de l'histoire, le cultivateur a appris à aimer la terre. Elle symbolise sa richesse, son indépendance, sa sécurité. On lui sacrifie, parfois par excès, la solidarité familiale, l'amitié et même l'honnêteté et l'honneur. Mais n'eût été de cette passion, le Québec aurait-il été systématiquement agrandi et peuplé avec autant de vigueur, région par région, selon un modèle strict, celui de la ferme familiale?

Dans un tel contexte, il n'est pas facile pour les hommes publics, aux heures de nécessaires changements,

- de poser des mesures qui font obstacle à l'absolutisme de la propriété privée;
- de déterminer, par exemple, un zonage qui protège les sols cultivables;
- de fixer des quotas de production qui empêchent la déstabilisation des prix;
- de déterminer, même par mesures incitatives, l'usage des sols à des productions complémentaires;
- de réduire la liberté d'accroître ou de concentrer des élevages spécialisés dans des environnements ou le long de cours d'eau, où finalement ils feront problèmes;
- de choisir des modes de représentation pour la classe agricole;
- de garder une nécessaire neutralité devant la force de pression exercée par des groupes de producteurs.

Au moment où le monde est occupé et pris en charge par deux systèmes de production radicalement opposés: le socialisme collectiviste et le libéralisme capitaliste, le départage est difficile et délicat entre les avantages et les inconvénients de diverses formules. Seul un accroissement de la culture, en son sens le plus large, permettra de trouver les modèles sociaux les plus cohérents avec les progrès technologiques et les finalités de la vie humaine.

L'indépendance du cultivateur assure sa primauté

Malgré le progrès des échanges, des transports et du com-

merce, à toute époque, en tous lieux, le cultivateur est le premier et le seul homme assuré de manger à sa faim.

Regroupés ou isolés, les fermiers forment la seule classe sociale indépendante de toutes les autres et capable de se donner les structures nécessaires à toute dynamique sociale.

Une ferme familiale est une merveille d'équilibre, d'organisation et de bon sens. Elle se fonde sur le courage au travail, sur la persévérance et l'intelligence de la vie, sur le sens de la famille, de la tradition et de l'histoire.

Un cultivateur doit savoir les rudiments de la plupart des métiers: charpentier, maçon, mécanicien, électricien, vétérinaire, etc. Il doit vivre intensément dans le présent, mais tout autant dans l'avenir. Il lui faut prévoir et calculer plus et mieux que tout autre travailleur spécialisé.

Le travail de la ferme ne jouit pourtant pas du prestige des fonctions «libérales», parce qu'il n'est ni nouveau, ni à la mode, ni théorique, ni dominateur, ni prestigieux.

Dans nos sociétés bourgeoises, le bon praticien agricole passe malheureusement après le spécialiste bardé d'un «haut savoir» périssable et coûteux. Mais advienne l'épreuve, la crise cyclique de l'histoire, le premier surclassera facilement le second par l'ensemble de ses connaissances, par son coup d'œil, par son flair, par ses réflexes, par son aisance instinctive.

La grande ville, une faillite humaine

À quoi est dû cette ruée de véhicules chargés d'hommes, de femmes et d'enfants qui chaque fin de semaine fuient les grandes villes avec frénésie? On dirait une fourmilière sur laquelle on aurait mis le pied, une catastrophe éminente, une grande migration animale. Quel est cet instinct profond qui provoque cet exode des orgueilleux conquérants du macadam? Du plus riche au plus pauvre, le besoin physique d'un peu de verdure, d'un peu d'air pur, d'un plan d'eau si modeste soit-il, fait refluer les urbains comme des noyés dans l'oxygène de la campagne.

Il s'agit d'une réaction de salut contre le déséquilibre, la maladie nerveuse, la dépression chronique, la pression insoutenable du décor hideux, de la pollution, du bruit, du sordide artificiel de la concentration urbaine.

Le crime du modèle social proposé à l'homme au 19^{ième} siècle est la création de ses mégalofoles, surtout au détriment de ces millions de cultivateurs arrachés à un mode de vie sain et traditionnel, mais laissés sans organisation et sans politique rationnelle. C'est ce déracinement d'une classe sociale maintenue pauvre et peu scolarisée, que l'on a attirée comme «cheap labor» dans les villes et les usines sans leur offrir une forme de vie acceptable. C'est aussi vrai pour ici au Québec, comme au Canada et comme aux États-Unis.

Par la saignée migratoire vers les États-Unis, le Québec a perdu le tiers de sa population au début du siècle. D'une société vivant rudement mais sainement, on a créé des groupes de déracinés, d'épaves, dont les enfants, au lieu de jouer dans les champs, jouaient parmi les poubelles ou dans les cours de taudis.

L'état d'esprit instable, hargneux, insatisfait qui s'est installé dans la population est en grande partie le résultat du laisser-faire des hommes publics.

Certes, l'industrialisation était nécessaire, puisque l'agriculture avait trop de bras. Mais on aurait pu avec un peu de prévoyance, de sens politique, de fraternité, intégrer moins sauvagement les ruraux à la vie urbaine, et surtout aménager celle-ci convenablement. On aurait pu faire ici, dès les débuts, ce qu'on fait présentement en aménagement urbain, sans avoir à payer tous les malaises sociaux qui s'en sont suivis.

Le Québec et son sol

Tous les types de sols ont reçu la visite des hommes. Le sol québécois n'est ni le meilleur, ni le pire. Sa caractéristique, c'est qu'il ne donne rien gratuitement. Il répond à l'exploitation intelligente, à la tenacité, au travail. Il est de bonne santé morale et physique.

Il fournit toutes les matières industrielles et minières, toutes les énergies et ressources, tous les matériaux de construction et d'aménagement humain. Il n'est ni pathogène, ni insalubre, ni démoralisant.

Inséré dans le complexe sol-climat du Québec, l'être humain

n'a pas d'ennemi plus fort que lui-même. Mais l'effort d'acclimatation doit être constant.

Grâce à la technique moderne, l'agriculteur québécois profite aujourd'hui d'un équipement qui lui permet une utilisation maximale de toutes les ressources, comme ce fut le cas jadis dans les autres grands foyers de civilisation.

Le Québec, grâce à son monde agricole, à sa culture rurale, peut aujourd'hui s'élever à une conception politique d'ensemble. Toutes les données nécessaires sont entre ses mains, grâce à l'équilibre stable et rationnel acquis au contact du sol.

Les peuples déracinés

La perte d'un sol national avec lequel on entretient un contact collectif qui assure la survie et rassure la vie est une tragédie humaine. La tragédie du peuple juif et les tragédies qu'il a engendrées viennent de ce qu'il a perdu son sol national il y a deux mille ans et qu'il n'a jamais réussi ou recherché à former ailleurs un établissement homogène, politique, stable.

Ce peuple a cru peut-être qu'un sol national n'était pas essentiel à son existence et à sa sécurité. L'histoire s'est chargée de rétablir les choses. Le prix payé a été amer. Les colonies sionistes implantées et maintenues au prix d'énormes capitaux et de sacrifices ne sont pas des colonies industrielles, mais des colonies agricoles prospères, même établies sur un sol et dans un climat difficiles et exigeants.

Mais les dirigeants politiques, tenaces et têtus, du peuple juif, ont compris qu'entre un jeune cultivateur fier et hardi conduisant un tracteur et remuant la terre de son pays, et son pauvre père, Juif errant de Varsovie ou de Pologne, traqué et déraciné, il n'y a pas de commune mesure. L'un porte l'espoir de son peuple, alors que l'autre en vivait périodiquement le désespoir!

Une nation qui n'a pas de base terrienne est compromise dans son équilibre. Sa survie est aléatoire.

La vitalité des peuples vient d'un contact suivi et stable avec le sol: elle y prend racines. L'agriculture demeure le fondement de tout le reste. Une évolution qui ignore ce fait n'augure rien de bon.

L'avenir

Si la culture mécanisée est un bienfait, particulièrement pour notre agriculture, les cultures sans sol, rendues également possible par l'énergie et la mécanisation, sont aussi des progrès incontestables pour la classe agricole.

Grâce à la serre éclairée par des fluorescents, où poussent des légumes et des fruits et des plants dont les racines plongent dans des solutions nutritives, grâce également à des poulaillers et à des porcheries entièrement chauffés et mécanisés, on peut aujourd'hui atteindre l'autonomie et l'autodétermination alimentaire et provoquer une demande accrue pour des céréales que nos sols peuvent aujourd'hui produire.

Autant de marchés nouveaux, d'industries nouvelles, d'emplois nouveaux qui engendrent une industrie agro-alimentaire moderne et confiée à des mains expertes et à des cerveaux bien préparés.

Certes, il faut adopter, révolutionner l'enseignement agricole, modifier parfois les mentalités. Tout cela est possible et faisable à brève échéance.

L'agriculture au Québec, grâce à la recherche scientifique et à l'enseignement des techniques agricoles, peut permettre à une population agricole de vivre dans de bonnes conditions et de jouir d'un statut social enviable.

Les erreurs à éviter

Notre aventure en terre d'Amérique est une preuve d'intelligence et de débrouillardise. Nos ancêtres ont dépensé des trésors d'ingéniosité et de courage. Avec des moyens de fortune, ils ont réussi à coloniser presque tout le Québec.

Il faut maintenant nous prémunir contre les terribles erreurs qui ont été faites ailleurs, où on a dégradé le sol au point de le rendre stérile et inutilisable. Les cas de misère dans certains points du monde ne sont pas étrangers à une mauvaise gestion du sol arable, au déboisement inconsidéré, à un gaspillage des sols productifs, à des luttes raciales.

Pour être en mesure de promouvoir la coopération internationale, de réaliser un jour un gouvernement mondial, il faut

activer les choses et proposer des solutions économiques et politiques favorables aux partages des ressources, des technologies.

Le Québec doit assumer sa part dans ce travail d'éducation collective en développant rationnellement son agriculture.

Annexe

Le jugement de l'historien (période 1960 à 1976)

par JEAN HAMELIN,
Histoire du Québec (p. 490).
Prof. à l'Université Laval.

«Le secteur agricole continue, à un rythme plus rapide que dans le reste du Canada et aux États-Unis, le déclin qui l'afflige depuis déjà plusieurs décennies. Entre 1961 et 1974, près de la moitié des fermes au Québec disparaissent; même si la superficie des exploitations qui demeurent tend à s'accroître, il n'en reste pas moins qu'au cours des années 1960 la superficie totale des terres dites 'en culture' diminue de 20%. La région très fertile de la plaine de Montréal, qui fournit plus de la moitié des produits agricoles de la province et qui se classe en tête pour la production du lait, du beurre, du fromage, de la viande de boucherie, des légumes, du tabac, etc., est sérieusement en proie aux menaces simultanées d'urbanisation et de spéculation qui ont déjà enlevé à la culture d'énormes superficies.

Il n'y a pas eu de Révolution tranquille dans le domaine de l'agriculture, ni sous le régime de Jean Lesage, ni sous les gouvernements qui l'ont suivi. Depuis plusieurs années, la politique gouvernementale favorise le regroupement des fermes, considérant qu'un grand nombre d'exploitations étaient — et demeurent — non rentables. Ainsi, en 1966, la moitié des fermes ont des ventes se situant entre 50\$ et 2 500\$ et, en 1971, seulement un quart des fermes ont une production d'une valeur supérieure

à 10 000\$. Aussi, le gouvernement fédéral a-t-il lancé un programme d'aide aux régions rurales, alors que le provincial a établi le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec pour tenter de résoudre les problèmes ruraux et agricoles dans le bas-du-Fleuve, en Gaspésie, et aux Îles-de-la-Madeleine. Mais les gestes posés jusqu'ici n'ont guère ralenti l'exode rural ni le déclin de l'agriculture, et le Québec doit importer de plus en plus les produits agricoles dont il a besoin. De leur côté, les cultivateurs québécois ont souvent manifesté leur mécontentement en marchant sur les Parlements de Québec et d'Ottawa, en bloquant les routes, en menaçant de ralentir leur production de denrées essentielles, comme le lait, en votant pour des partis d'opposition, ou tout simplement en vendant leur exploitation au plus offrant, qu'il soit un spéculateur à la recherche de profits rapides ou un citadin en quête d'une maison de campagne.»

(Suite de la page 192)

Si toutes les écoles du Québec mettaient sur pied un programme de récupération, plus de 70 000 tonnes de papier pourraient annuellement être acheminées vers les usines de recyclage, comme papier Cascades Inc. et Papeterie Reed, qui bénéficieraient directement du projet amorcé par la polyvalente Le Boisé de Victoriaville. Ce centre de récupération, artisanal à ses débuts, a pris de plus en plus d'ampleur, particulièrement depuis 1984. La décision des municipalités de cette région des Bois-Francs de modifier leur service de ramassage des ordures ménagères fut primordiale pour permettre la récupération et la réussite du projet. C'est de cette collaboration que la nature des coopératives trouve un sens.

Le mouvement Desjardins s'implique dans des projets du genre, afin d'inciter la population en général à être plus sensible et d'amener d'autres institutions à lancer des projets similaires. Le but des coopératives est d'appuyer des projets d'où les «recettes» créeront un vaste mouvement d'éducation à la participation et amèneront à la créativité économique du Québec. C'est aussi dans le but de créer une qualité de vie meilleure que les coopératives ont vu le jour. Des valeurs plus humaines de collaboration et de participation alimentent très bien le mouvement Desjardins et c'est dans cette optique qu'il vise à améliorer le contexte socio-économique de notre province.

Bâtir une complicité avec les jeunes

par GASTON STRATFORD¹

Fondée par des jeunes, la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke était encore pour eux, il y a une génération, un point de ralliement. MM. Marcel Bureau et Roméo Paquette m'ont confié qu'au moment où ils avaient joint ses rangs, ils n'avaient pas 30 ans. Or, aujourd'hui, la Société Saint-Jean-Baptiste, comme beaucoup d'autres organisations, manque de relève. C'est pourquoi, avec M. Marcel Laflamme, ils m'ont demandé, le 23 janvier dernier, de préparer la présente conférence pour vous sensibiliser aux problèmes et aux aspirations de la jeunesse et pour vous proposer un défi emballant susceptible de rallier des jeunes.

Cette conférence, j'avais déjà commencé à la préparer sans le savoir il y a six ans, quand je me mis à étudier la mission dont les francophones sont porteurs en Amérique. Mon engagement, je le poursuis depuis lors, et aujourd'hui plus que jamais à titre de président du Mouvement Renouveau Politique.

Un jeune homme de 34 ans à qui je demandais son avis en lui parlant de mon projet de conférence répudia le nom de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui projetait, selon lui, une image démodée. «Il correspond à l'époque révolue des personnes âgées, me dit-il. Il réveille la religiosité d'autrefois, mêlée à la défense des Canadiens-Français contre les Anglais. Il évoque l'inutile nostalgie des anciens défilés avec leur petit saint Jean-Baptiste et son mouton.» Tout de son témoignage laissait percevoir la SSJB comme une institution déphasée par rapport à l'évolution sociale.

Cette vision, je suis loin de la partager. Je crois, au contraire, que la Société Saint-Jean-Baptiste se doit de porter résolument son nom, si elle veut arriver à transmettre son message de

1. Conférence donnée à Sherbrooke, en mai 1985, au 46^e Congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

façon qu'il rejoigne à nouveau des jeunes. Qui est saint Jean-Baptiste, sinon cet homme qui fut, à l'âge adulte, le précurseur du christianisme? Il regroupa des disciples, il prêcha la conversion intérieure et annonça la venue prochaine du Messie. Je crois que la Société dont il est le patron pourrait remplir un rôle analogue au Québec, en préparant l'avenir, c'est-à-dire en annonçant le PROJET DE SOCIÉTÉ dont d'autres nations pourront s'inspirer par la suite pour résoudre leurs propres antagonismes: classe contre classe, génération contre génération, sexe contre sexe, race contre race, région contre région. Ce PROJET qui s'élabore présentement, ici même à Sherbrooke, se fonde sur la SPIRITUALITÉ et se matérialisera dans l'ENTRAIDE. Or, un tel projet suppose la réconciliation nationale entre les générations, car une société qui serait incapable de conjuguer la passion et l'intelligence de sa jeunesse avec la sagesse et le savoir-faire de ses aînés n'aurait aucun avenir.

Le défi que je propose paraîtra très dur à certains d'entre vous. Quelques-uns auront peut-être l'impression que je suis contre eux. Bien au contraire, je suis avec vous et je me fais l'interprète de la mission pour laquelle vous avez travaillé toute votre vie et pour laquelle vous êtes encore essentiels.

Le vieillissement des membres de la SSJB ressemble à celui des fidèles à la messe. Une cinquantaine de jeunes avaient été invités à la dernière réunion plénière des évêques du Québec, les 9 et 10 mars derniers. Vous savez ce qu'ils ont exprimé? Leur désir d'avoir une place dans l'Église, de s'y sentir chez eux et de savoir qu'on leur fait confiance. Quant à la société en général, ils la voient corrompue, ils trouvent ses valeurs inhumaines et ils dénoncent le système socio-économique conçu pour combler les attentes des profiteurs!

Il faut donc que les jeunes pardonnent aux aînés l'état misérable du monde dans lequel ces derniers les ont plongés sur le plan spirituel. En contrepartie, les aînés doivent passer par-dessus leurs préjugés pourtant compréhensibles pour redonner leur confiance à ceux qui les suivent. Personnellement, je suis parvenu à pardonner à mes parents de m'avoir élevé dans un contexte qui m'est longtemps apparu absurde, et eux, de leur côté, n'ont pas cessé de me faire confiance bien que mon cheminement les ait souvent déroutés.

Changer de petites choses

La Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke s'est donné pour mission de se vouer au développement de la nation canadienne-française. Mais la poursuite de cet objectif requiert qu'au cours des prochaines années elle se rapproche des jeunes, ces jeunes qui veulent changer de petites choses autour d'eux, puisqu'il semble que les grands projets les rebutent actuellement.

«Les jeunes ont-ils démissionné?» s'informait Radio-Québec, à l'émission *Droit de parole*, en février 1984. Pas du tout, assure le Conseil régional de développement de l'Estrie dans son rapport sur la situation de la jeunesse, rendu public le 13 février 1985: il s'agit plus chez les jeunes, d'après les participants, d'une remise en question de leur mission que d'une démission. Les jeunes ne demandent pas mieux que de s'engager, mais ils sont exigeants. Ils s'inscrivent en faux contre certaines règles du jeu actuelles. Ils aspirent à un cheminement différent de celui de leurs devanciers, mais ils sentent qu'ils entrent dans un monde dans lequel ils ont peu de prise. Ils réclament des actions concrètes propres à améliorer leurs milieux de vie, et ils sont prêts à s'impliquer, comme ces quatre étudiants de première année à l'Université qui ont monté un répertoire des composantes économiques et touristiques de Sherbrooke. Un appui de la SSJB à ce genre d'initiatives lui apportera des membres dynamiques, entreprenants.

Le second souffle ne viendra pas des grands débats constitutionnels, contrairement à ce que d'autres groupes ont cru, mais du développement de nos autonomies locales, de nos petites patries. Il faudra encourager et soutenir les groupes populaires, les bonnes œuvres, les coopératives et les initiatives de toutes sortes que les jeunes voudront démarrer.

Jeter des ponts entre les générations

Sur les plans culturel et économique, le fossé actuel entre les générations et l'écart entre les classes tendent à diviser les jeunes en deux catégories:

- *les forts*: imaginatifs, créateurs, débrouillards, cultivés, dotés d'un haut niveau de connaissances techniques;
- *les faibles*: désabusés, assistés, disqualifiés, incultes, inadaptés au système.

En dehors de l'adaptation culturelle, point de salut. Or, une personne ne peut avoir que des défauts ou des qualités. En réalité, cette catégorisation n'est ni étanche, ni inéluctable. Le contraste pourra être atténué en jetant des ponts entre les générations et entre les classes.

Pendant que les jeunes s'inquiètent de leur avenir incertain, leurs aînés, eux, se soucient de leur sécurité. Les jeunes ne demandent pas nécessairement à devenir riches, lorsqu'ils cherchent à régler leur problème d'emploi. Ils ne veulent pas non plus se sacrifier. Ils désirent travailler dans un contexte de qualité de vie et dans un climat de confiance qui leur permettraient de s'émanciper. Luc Mathieu relate son expérience d'infirmier dans une sorte d'équipe volante sans continuité ni statut véritable et dépourvue de sentiment d'appartenance à l'institution. «En autant qu'on a un emploi, on y va... Je ne marche pas!» proteste à son tour Maryse Morneau. «On a payé pour être ce qu'on est aujourd'hui.»

Depuis leur naissance, les jeunes Québécois n'ont manqué à peu près de rien sur le plan matériel. Ils ont grandi au sein d'un État-Providence et ils se sont servis. Trop de parents ont troqué les activités paroissiales pour la télévision couleur devant laquelle les enfants se retrouvent aussi seuls qu'avec leur «walkman». «Mon père a commencé à travailler à 13 ans comme bûcheron, raconte Alain Doyon. Il a trimé. Moi, j'ai toujours mangé à ma faim. Je m'attendais à avoir le gros char à 19 ans. Mais aujourd'hui, les adultes ne veulent pas lâcher ce qu'ils ont si durement gagné.» Liée aux terribles illusions qui ont marqué son enfance, la misère d'Alain est moins physique que ne le fut celle de son père, mais plus morale. Qui s'instruisait était promis à s'enrichir. Toutefois, avec la concurrence d'un marché du travail insuffisant, «même en terminant mes études, ça miroite plus.»

S'engager dans le développement local

Les générations dominantes cherchent des solutions à partir de modèles qui correspondent mal à l'émergence de nouvelles valeurs morales, spirituelles, sociales et économiques. Les jeunes recherchent l'harmonie, cultivent la tolérance et mettent l'accent sur la connaissance de soi. Ils veulent recevoir une formation qui

colle aux réalités. Ils souhaitent allier plus de justice sociale à la liberté individuelle. Ils se préoccupent de la protection de l'environnement. Ils rêvent de reconstituer une famille traditionnelle¹. Dans ce contexte, les idéaux nationaux et nationalistes, par exemple, ont perdu de leur efficacité mobilisatrice. Quant au discours politique actuel: «la subvention à...» et «l'aide à...», il entretient le mythe social-démocrate dont l'appareil s'étend jusqu'à se scléroser et à devenir improductif. Les programmes gouvernementaux d'aide aux jeunes servent généralement après quelques semaines de travail à les faire passer du rang d'assistés sociaux à celui de chômeurs. Ils sous-tendent des enjeux électoralistes à court terme. Les solutions ne viendront pas des gouvernements. Elles prendront leur source dans les communautés locales. Le rôle des gouvernants consistera à accepter ce renouveau, cette explosion de dynamisme, et à lui céder la place. S'ils refusent, il faudra en élire d'autres qui auront le mandat et la volonté de le faire.

Les jeunes prendront une part active au développement social, économique et politique du Québec, s'ils s'intègrent d'abord dans le développement local. «L'idée de réfléchir et d'agir sur un environnement local est tout à fait logique et rassurante, confirme Lynda Giroux. Car c'est autour d'un noyau qu'un fruit parvient à maturité.» À la recherche d'un travail valorisant, le jeune s'appuiera sur les ressources et les possibilités locales, immédiates et à sa portée. C'est alors qu'il aura besoin de l'expérience et du vécu de ses aînés. L'inverse est aussi vrai: l'aîné a besoin des jeunes pour se sentir utile et se renouveler. Il n'est pas question que le jeune aille unilatéralement vers son aîné, mais que chacun aille l'un vers l'autre dans une étroite relation de confiance. «On est capable de relever des défis dans un climat de confiance» soutient Marc Huot.

Intégrer des jeunes aux structures existantes

Autrefois, il aurait suffi de fonder une section de jeunes pour recruter et former la relève. Aujourd'hui, il s'agit plutôt

1. À propos de cet attachement à la famille stable, IMAJ 85 cite une enquête menée par SORECOM sur les valeurs des jeunes de 16 à 20 ans, pour le compte du MEQ. *Idées et pratiques alternatives* mentionne le même constat inattendu, dans un rapport de l'OCDE publié à Paris en 1983.

d'intégrer les différentes générations aux structures existantes ou bien d'en inventer de nouvelles qui leur permettront de se tailler une place. Je suggère ici un nouveau type de force motrice: de petits «commandos» mixtes composés à la fois de jeunes et d'aînés. Les demandes et les idées des premiers seront alors considérées par les seconds, parce qu'elles s'inscriront dans des projets élaborés conjointement.

Ces commandos ne remplaceront pas cependant l'intégration de nouvelles recrues dans les structures existantes. Je sais que les dirigeants actuels de la Société Saint-Jean-Baptiste remplissent leurs fonctions avec dévouement depuis plusieurs années et qu'ils ont à cœur de continuer. «On a des personnes qui sont ancrées là» me disait Armand Demers, à la réunion du Comité des jeunes, le 13 mars dernier. «Il y en a qui sont assis sur leur siège. C'est leur vie, la Société Saint-Jean-Baptiste. S'ils la lâchent, ils ont l'impression qu'ils vont mourir.» Il est certain que des personnes devront céder leur poste pour l'avenir de la Société qu'elles ont bâtie de leurs efforts. Autrement, il n'y aura pas assez de relève pour qu'elle survive. Par contre, au lieu de «lâcher», elles devraient s'engager dans les commandos pour y parrainer des nouveaux venus, les encourager, les guider et les conseiller à la manière de personnes ressources.

Il est absolument essentiel que chaque section et chaque secteur élisent des jeunes dans leurs conseils respectifs. Dans certains cas, il faudra pour y arriver pressentir des candidats qui n'ont encore jamais fait partie de la Société. *Ceux-ci seront invités à y adhérer afin d'y exercer immédiatement une fonction de direction.* J'ai une certaine idée qui découle des réactions à mes causeries préliminaires à cette conférence, sur ce qu'il va vous falloir comme courage, comme énergie mentale et comme résolution, pour vouloir la réussite de la Société Saint-Jean-Baptiste plus encore que la vôtre propre.

Donner un sens à sa vie

À mon avis, si cet effort ne fait qu'agréger des égoïsmes individuels en égoïsmes collectifs, il perpétuera néanmoins le système actuel qui correspond à peu près à la loi de la jungle et qui donne l'impression à tant de jeunes d'être de trop dans un monde absurde. Puisque mon propre engagement trouve son

sens dans ma préparation à l'éternité, je propose que votre complicité avec les jeunes se donne pour premier but d'organiser l'entraide au service de besoins communautaires. Pour que la foi ait véritablement un sens aujourd'hui, il faut que la volonté de *Notre Père* soit faite aussi sur la terre! Qu'est-ce qui fait monter le nombre de décrocheurs et de suicidés? Les conditions de vie et d'étude ou plutôt l'absence d'un sens à sa vie? Je craignais de m'aventurer trop loin sur ce terrain glissant dans l'expression des besoins et des aspirations des plus jeunes que moi... Mais ce sont ceux que j'ai consultés qui m'ont demandé de parler du sens de la vie, car si on leur a reproché les actes qu'ils ne faut pas faire, ils attendent souvent les témoignages de nos motivations pour faire mieux. Mon rôle ici-bas est comparable à celui d'un coureur de relais qui passe le témoin à un plus jeune après l'avoir lui-même reçu d'un aîné.

Vous voyez combien le risque est grand de recruter des gens de mon âge pour une institution vénérable comme la Société Saint-Jean-Baptiste. Le défi, c'est celui d'évoluer, de changer, d'accueillir la diversité, mais celle-ci donne naissance à l'imagination, source de développement. Ou bien la jeunesse s'imposera par les courants d'idées qu'elle inspirera ou bien elle brillera par son absence.

Beaucoup d'enfants se sentent seuls, tout seuls, assis, muets et impuissants devant le spectacle quotidien des divertissements ou des misères que leur débitent la télévision, le cinéma et les journaux, jusqu'à ce que leurs parents acceptent de leur laisser la place qui leur revient dans les événements de la famille, de la paroisse, du quartier, de la municipalité, de la région. Les jeunes doivent être sensibilisés à la nécessité de prendre part à la vie de leur milieu et lorsqu'ils le feront, ils devront pouvoir trouver suffisamment de compréhension pour inventer eux-mêmes leur propre avenir.

Une expérience personnelle

Permettez-moi de raconter une expérience personnelle. À cause des coupures budgétaires et des remaniements administratifs qu'elles ont entraînés, les effectifs du Service de l'information dont j'ai la responsabilité à l'Université de Sherbrooke sont tombés de 7 à 2 personnes. Je me suis alors tourné vers les

étudiantes et les étudiants en recherche documentaire et en rédaction française, à qui j'ai offert de venir travailler avec moi en échange de crédits universitaires. En fait, je leur confie des travaux pratiques individuels dont l'accumulation jusqu'à 15 jours ouvrables par trimestre équivaut pour eux à un cours régulier.

Avec ces jeunes qui veulent apprendre en se rendant utiles, je suis constamment sur le qui-vive. Je dois présenter mes objectifs, motiver mes décisions, renouveler l'intérêt, expliquer, diriger, corriger. Je demande à mes étudiants de faire ce que je fais moi-même et je donne dans la relation tout ce que je peux, quotidiennement, franchement, avec amour du métier et confiance en eux. *Ils changent l'image du Service...* Nous prenons des risques, mais nous sommes actifs, créateurs, *en vie*. Avec les jeunes, il faut se donner sans compter. Autrement, ils se sentiraient trompés. J'applique la même énergie dans ma participation à la présente assemblée, parce que j'ai la foi en moi, mais aussi en vous, comme en Dieu et en notre patrie.

Identifier et accompagner des projets

En laissant allumer le flambeau du patriotisme non partisan, la SSJB du Diocèse de Sherbrooke, qui avait l'air rétrograde, a en réalité préservé sa mission, donc son avenir. Aujourd'hui, il faut redonner l'étincelle de vie aux membres et aux idées. Ce souffle créateur est le même qui anima les fondateurs de la Société. Engageons-nous, nous aussi, sans réserve pour une cause supérieure que tout le monde acceptera dans la conscience d'accomplir une mission d'importance décisive et dans la joie de coopérer: bâtissons une complicité avec les jeunes!

Le défi que je vous propose est celui d'une race à naître sur les rivages de la coopération. Pour rallier les nouveaux jeunes, il faut que l'idéal leur paraisse possible. L'idéal doit donc être réalisable ici à partir de maintenant. Il s'agit d'une action utile, familiale, communautaire, paroissiale, coopérative, écologique... Tous ceux et celles qui veulent faire quelque chose d'utile dans leur entourage doivent pouvoir le faire grâce à l'appui des «Saint-Jean-Baptiste».

L'amour de la patrie se réalisera ainsi au cours des prochaines années dans une multitude de petites patries. J'invite

tous les membres de la Société à identifier et à accompagner les moindres projets utiles au développement local.

Je connais un jeune travailleur social de Sherbrooke dont l'imagination déborde. Il s'appelle Claude St-Jarre. Parmi ses nombreuses idées de projets, je voudrais attirer votre attention sur le regroupement des personnes qui ont le goût et le temps de penser et réfléchir à l'avenir. Claude propose de créer un Centre de l'intelligence pour mettre cette faculté en chômage au service du développement de nos capacités et de notre créativité. Il suggère, entre autres, de mettre sur fiches les questions que les gens se posent et les projets auxquels ils songent. Il aimerait ouvrir et animer un endroit où ils pourraient s'écouter et dialoguer en l'absence de toute hiérarchie. J'emprunte aussi à Claude St-Jarre l'idée d'organiser un colloque sur le sens de la vie: «Que voulez-vous qu'il soit? À quoi ressemblerait une société qui le refléterait?»

Enfin, la voie coopérative m'apparaît aujourd'hui la plus prometteuse, lorsqu'elle prend la région comme cadre de relance et de restructuration économiques. La nouvelle Coopérative de développement de l'Estrie a pour but d'atteler l'ensemble de nos 160 coopératives à une tâche commune. Elle vise notamment à promouvoir de nouvelles entreprises où les jeunes travailleurs et travailleuses auront leur place. Lors du Sommet socio-économique de janvier dernier, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec s'est engagé à verser deux dollars pour chaque dollar investi par les intervenants du milieu. Membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, vous qui faites également partie d'une coopérative (d'épargne et de crédit pour la plupart), saurez-vous monter dans le train? ou laisserez-vous les jeunes se débrouiller tout seuls? Cette autre question que Claude St-Jarre adresse au réseau des groupes écologiques de l'Estrie peut également vous être posée: «Qu'est-ce qui a besoin d'être fait, qui n'est pas fait et que nous devrions et pourrions faire en coopération?»

En lisant les notes préliminaires de ma conférence, une femme qui était au service de sa vieille mère malade a tout de suite identifié un projet. «Si chacun faisait un petit inventaire de ce qui serait utile dans son milieu, plusieurs projets naîtraient à l'intérieur de la communauté. Maman prend le minibus du

transport en commun. S'il y avait un jeune pour aider le chauffeur à transporter les personnes âgées, il pourrait être rétribué par la communauté ou bien grâce à un surplus que paieraient les usagers.» Anne-Thérèse Dubois en a parlé au travailleur social qui suit sa mère. Elle espère qu'il sensibilisera l'hôpital et la Corporation municipale de transport de Sherbrooke. Elle croit qu'il faut **BÂTIR UNE COMPLICITÉ ENTRE TOUS LES ÊTRES HUMAINS.**

En résumé, je propose:

- 1° d'intégrer des jeunes dans les structures existantes, c'est-à-dire dans les conseils de chaque section et de chaque secteur, au Conseil diocésain, au Comité féminin diocésain et parmi les délégués aux assemblées de secteurs et au Congrès annuel;
- 2° de créer des commandos comprenant des personnes des différentes générations afin de bâtir ensemble des projets utiles. Au début, il y aura sans doute plus d'aînés et ce sera normal, mais ils essaieront de traiter d'égal à égal dans le respect et la confiance;
- 3° d'encourager et de soutenir des projets qui fournissent aux jeunes l'occasion de mettre leurs ressources et leurs talents au service du développement économique régional.

Une femme de 50 ans, professeure de psychologie, affirme que les détresses des jeunes sont bien réelles, même si elles diffèrent de celles que leurs aînés ont vécues. «Saurons-nous les voir et les entendre pour agir en conséquence, demande-t-elle, malgré qu'en vieillissant la vue baisse et l'ouïe s'affaiblisse?» Si j'ai pu toucher votre conscience, vous répondrez OUI à cette question et vous saurez passer de la parole aux actes sur une base de solidarité, de générosité et de partage entre les générations.

Annexe I

Le point de vue d'un groupe de jeunes

Compte rendu du groupe-conseil du 11 février 1985, de 16 à 18 heures, à la salle 214 du Pavillon John-S.-Bourque de l'Université de Sherbrooke.

Sont présents: Marie Delorme, Alain Doyon, Marc Huot, Luc Mathieu, Gaétan Morin, Maryse Morneau, Pascale Therriault,

Claude St-Jarre, Lyne Chevrier (rédactrice), Francine Jinchereau (animatrice) et Gaston Stratford (hôte).

Récemment, M. Gaston Stratford a été invité à donner une conférence sur les jeunes au Congrès diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, le 5 mai 1985. Ayant rédigé des notes préliminaires sur le sujet, M. Stratford a voulu vérifier l'opinion des jeunes en organisant un groupe-conseil sous le thème: «Bâtir une complicité avec les jeunes.»

Est-ce qu'une alliance est possible entre jeunes et aînés sur le marché du travail? Sommes-nous bien accueillis? Quelles sont nos craintes? Quelles sont nos solutions? Voilà autant de questions suscitées par les dix jeunes adultes réunis le 11 février dernier. Nous vous présentons un compte rendu synthétique reflétant les diverses opinions émises, ainsi que les suggestions proposées.

Sur le marché du travail, il appert, selon certains, que la complicité entre jeunes et aînés est presque impossible, parce que les ponts entre générations sont rompus. En plus d'un manque de communication flagrant, les employeurs hésitent à nous faire relever des défis. Ils ne nous font pas confiance. S'ils nous encadrent, c'est pour mieux conserver leur place et ainsi nous garder au bas de l'échelle.

Parce que nous sommes qualifiés, nous ne voulons pas d'un travail à la manufacture et nous n'acceptons pas d'être mal rémunérés. Mais la rareté du travail oblige à prendre ce qui se présente. Les emplois désirés sont pratiquement inaccessibles. Ainsi, même si nous sommes forts par nos énergies et nos idées, nous devenons faibles parce qu'on ne nous offre pas les moyens de nous réaliser pleinement.

Il y a aussi le problème du corporatisme professionnel qui constitue une véritable chasse gardée. Ce système aride en décourage plus d'un, car il rend le marché du travail très fermé aux jeunes.

L'intransigeance venant des aînés est reliée à plusieurs facteurs. D'une part, ils ont travaillé énormément pour acquérir ce qu'ils possèdent et ils ne peuvent le céder facilement, s'ils encourrent un risque. D'autre part, ils n'ont pas joui d'une scolarité

aussi élevée que les jeunes d'aujourd'hui. Le résultat: ils sont détrônés intellectuellement par eux mais, en retour, ils possèdent l'expérience et les ressources financières.

Pour que les ponts puissent se nouer à nouveau, il faudrait que les aînés allient leurs atouts à l'imagination, à la création et à l'ingéniosité des jeunes, sources de tout développement.

Il revient à chaque génération d'aller simultanément l'une vers l'autre. Toutefois, ici, il n'est pas question que les aînés nous traitent comme des pauvres et qu'ils considèrent faire des œuvres charitables. Les valeurs se doivent d'être modifiées. On ferait alors appel à la COGESTION, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de hiérarchie sociale.

Une autre solution pour remédier aux problèmes du marché du travail a aussi été abordée: le TEMPS PARTAGÉ. Il permettrait à plus de gens de travailler. Mais il semblerait que cette alternative ne trouve aucun appui auprès des aînés (gouvernements et compagnies).

Parce que la réunification des ponts nécessite des jeunes ET des aînés, la pierre angulaire de notre développement deviendrait réalité dans une nouvelle valeur: le COOPÉRATISME où la spiritualité et l'amour auraient leur importance. Le coopératisme viserait essentiellement à faire vivre les gens AVEC les autres et non pas (comme dans notre système actuel) CONTRE les autres d'une manière très compétitive et centrée sur l'égoïsme individuel. Le coopératisme s'épanouirait sous la forme de groupes restreints, de petits noyaux communautaires.

Nous, les jeunes, ne voulons pas devenir les nouveaux riches. Nous voulons acquérir un minimum vital et non pas ramasser plus pour pouvoir écraser le prochain. Au lieu de perpétuer cette loi de la jungle, nous voudrions amoindrir la concurrence économique (entre individus), car l'économie se doit d'être au service... C'est pourquoi il y a lieu de voir des changements profonds au niveau économique dont l'emploi devient la source motrice fondamentale. Il faut inventer la «démocratie économique» qui consisterait, pour le citoyen, à exercer son DROIT de travailler avec RÉMUNÉRATION.

Nos misères

Aujourd'hui, face au marché du travail, nos misères sont

bien différentes de celles vécues par nos parents. Beaucoup d'entre eux ont eu la chance de choisir un emploi à la mesure de leurs besoins et de leurs capacités tout en ayant le loisir de s'épanouir pleinement. Mais nous, les jeunes, devons donner du 200%, prouver à tous les aînés qu'ils peuvent nous faire confiance et qu'ils doivent nous léguer une charge de responsabilités auxquelles nous saurons faire face. Le problème est que nous n'avons même pas d'ouverture sur le marché du travail. Évidemment, la seule chose que nous demandions se résume à un emploi en fonction de nos compétences acquises.

Parce que nous avons toujours vécu dans l'abondance, nous nous tournons maintenant vers de nouvelles valeurs dans le contexte actuel: la spiritualité, l'amour et le sens de la vie... Mais pour apprendre à mieux réfléchir, nous devons d'abord assumer notre minimum vital par le biais d'un emploi. Il devient presque inutile de souligner que la réalité du marché actuel ne correspond nullement à ce qu'on nous a fait miroiter, étant adolescents: l'abondance et la facilité à obtenir un emploi sont maintenant choses du passé. Le seul moyen d'accéder à un emploi intéressant prend forme dans le coopératisme entre jeunes et aînés. L'un ne peut se définir sans l'autre. Les jeunes représentent la continuité et la nouveauté, tandis que les aînés traînent derrière eux la richesse de leurs expériences et les ressources indispensables à notre cheminement.

Quant à savoir si nous, les jeunes, avons des projets, les idées fusent: créer un Centre de gestion humaine, un Centre de définition de l'avenir, un Centre de santé globale (avec concertation pour éviter la fragmentation), un Laboratoire gérontologique, une Banque de projets, etc.

Après discussion, bâtir une complicité avec les jeunes semble plus envisageable, mais dans le respect et la confiance, en traitant d'égal à égal. Ce qui n'existe pas encore maintenant...

Pour terminer, nous avons besoin de l'expérience des aînés pour nous bâtir un avenir et pour ne pas répéter leurs erreurs tout en poursuivant leurs bonnes actions.

Lyne Chevrier

1985-03-11

Annexe II

L'avis du conseil régional de développement

La présente note vise à mettre en relation le projet de conférence sur la complicité avec les jeunes (préparé en vue du Congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste [SSJB] de Sherbrooke) et l'avis émis par le Conseil régional de développement de l'Estrie (CRDE) sur la situation de la jeunesse².

Après étude et comparaison des deux textes, il ressort six idées communes.

Premièrement, dans l'esprit du thème «Bâtir une complicité avec les jeunes», le projet de conférence informe la SSJB que son second souffle viendra de l'encouragement prodigué aux bonnes œuvres, aux coopératives, aux groupes populaires, ainsi qu'aux initiatives de toutes sortes. Parallèlement, le CRDE affirme qu'il faut encourager, mais aussi soutenir les initiatives des jeunes dans leurs efforts pour faire démarrer de nouveaux projets.

D'une part comme de l'autre, on semble beaucoup croire au pouvoir de la jeunesse. Le Conseil prétend qu'écouter et comprendre les attentes des jeunes lui donnera droit à leur dynamisme, à leur capacité d'innovation, à leur originalité et à leur implication. De même, selon le texte de la conférence, un appui de la SSJB aux initiatives des jeunes Estriens lui apportera des membres dynamiques et entreprenants.

En troisième lieu, on retrouve dans les documents deux notions qui frappent par leur ressemblance et leur complémentarité. Alors que l'avis du CRDE montre la volonté des jeunes de trouver un cadre social qui puisse leur faire une place, le deuxième texte indique qu'il faut intégrer les différentes générations aux structures déjà existantes ou en inventer de nouvelles qui leur permettront de se tailler une place.

Autre élément commun, la conviction d'un renouvellement de valeurs chez les jeunes. L'idée transparaît dans l'écrit pour la

2. «La jeunesse: un devenir à construire!», Sherbrooke, le 20 novembre 1984, 28 p. Cet avis a été rendu public le 13 février 1985.

SSJB lorsqu'il est dit que les générations dominantes cherchent des solutions à partir de modèles qui correspondent mal à l'émergence de nouvelles valeurs morales, spirituelles, sociales et économiques. Quant au Conseil, il déclare que les valeurs des jeunes sont marquées par un sentiment de désorientation. Ils souhaitent un système de valeurs plus approprié aux réalités d'aujourd'hui.

Cinquièmement, il y a partage d'opinion concernant la compréhension à l'égard de la jeunesse. Pour le CRDE, il apparaît évident que les solutions aux problèmes des jeunes ne pourront s'actualiser que dans la mesure où l'on sera capable comme société d'être attentif à leurs besoins, de comprendre leurs attentes. Et d'après le projet de conférence, lorsque les jeunes participeront à la vie de leur milieu, ils devront pouvoir trouver suffisamment de compréhension pour inventer eux-mêmes leur propre avenir.

Enfin, l'avis du CRDE et le texte pour la SSJB expliquent que l'intégration de la nouvelle génération doit avant tout s'effectuer au niveau local. Sur ce point, le Conseil annonce que le principal défi pour la société vis-à-vis des jeunes consiste à leur fournir l'occasion de mettre leurs ressources et leurs talents au service du développement économique régional. Cette déclaration rejoint celle qui se trouve dans le projet de conférence, à savoir que les jeunes prendront une part active au développement social, économique et politique du Québec, s'ils s'intègrent d'abord dans le développement local.

Un élément à ajouter

Maintenant que les différents liens qui unissent ces deux documents ont été énumérés, il convient de compléter le texte de la conférence avec un nouvel élément présenté par le CRDE.

Dans son chapitre sur la crise de valeurs des jeunes, le Conseil relate un événement qui s'est déroulé en février 1984. Lors de l'émission *Droit de parole*, les participants devaient répondre à la question: «Les jeunes ont-ils démissionné?» C'est la réponse à cette interrogation qu'il serait intéressant d'ajouter. Les jeunes ont fait savoir qu'il s'agissait plus d'une remise en question de leur mission que d'une démission. Ils éprouvent le besoin d'un certain recul face aux «règles du jeu» actuelles.

Conclusion

L'avis sur la situation des jeunes concorde de façon presque extraordinaire avec l'écrit qui sera présenté au Congrès de la SSJB de Sherbrooke. Par conséquent, il serait recommandé de joindre ces deux documents, devenus quasi indissociables.

De plus, puisque les deux organismes se préoccupent de la jeunesse, pourquoi ne travailleraient-ils pas en étroite relation? Après tout, l'union fait la force.

Maryse Morneau

1985-03-14

Annexe III

Une finissante et l'emploi

La note qui suit vient compléter la conférence sur la complexité avec les jeunes que doit présenter M. Gaston Stratford le 5 mai 1985, au Congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB).

Après la lecture d'un publiereportage dans un cahier spécial de *La Presse* du samedi 2 février 1985, voici mon point de vue de finissante sur l'emploi au Québec.

Le cahier, intitulé *Salon international de la Jeunesse*, présente seulement sept pages sur ledit Salon. Les treize autres pages sont essentiellement axées sur les programmes gouvernementaux d'aide à la jeunesse.

Tous les programmes sont expliqués avec force détails. De prime abord, on se dit que le Gouvernement du Québec fait réellement un effort pour aider les jeunes à se créer un emploi. Mais, après réflexion, la situation est tout à fait autre. En observant bien, on s'aperçoit que les emplois créés sont peu nombreux, peu valorisants et non permanents. De plus, cette situation étatique, face à l'emploi chez les jeunes, installe une relation de dépendance de la part des industries petites, moyennes et grandes à cause des subventions accordées.

En effet, les grandes entreprises et les PME n'engagent plus aucun jeune, s'il ne se présente pas dans le cadre d'un programme subventionné.

Si ce sujet a suscité mon attention, c'est que j'ai mis à

l'épreuve le fait avancé précédemment. J'ai posé ma candidature à la municipalité où j'habite. Un poste était ouvert au Service de l'information. Le soir de ma rencontre avec l'employeur en question, je reçois un appel qui se résume à ceci: «Nous sommes désolés, mais nous ne pouvons accepter votre demande. Toutefois, si vous bénéficiez d'un bon d'emploi ou que vous êtes admissible à un programme subventionné, revenez nous voir et nous vous engagerons aussitôt.»

Après cette expérience, je me suis mise à me questionner et j'en arrive au raisonnement suivant. Le Gouvernement se sert des jeunes d'une façon exclusivement politique. En payant pour un publireportage dans *La Presse*, par exemple, il ne fait que mousser ses programmes d'aide à la jeunesse dans l'intention de pousser les jeunes à voter pour lui lors des prochaines élections.

D'un autre côté, cette utilisation politique ne règle stratégiquement pas le problème, car les programmes de subventions aident une MINORITÉ de jeunes et sclérosent l'embauche dans tous les secteurs d'emploi.

Dans le publireportage, le Gouvernement laisse également croire que tous ou presque peuvent bénéficier des multiples programmes qui sont supposément pensés dans l'intention de correspondre à tous les types de jeunes (ex.: jeunes touchant des prestations de chômage, jeunes finissants universitaires, etc.). Mais tel n'est pas le cas, puisque, soulignons-le, les emplois créés sont non seulement à court terme, mais encore nettement insuffisants.

La solution à ce problème consiste à faire en sorte que des organismes comme la SSJB et les coopératives provoquent un changement de mentalité et le démontrent publiquement en offrant des emplois aux jeunes sans attendre l'aide gouvernementale.

En publiant la liste des nouveaux emplois créés, cette intervention qui constitue probablement le seul moyen de s'en sortir ferait l'effet d'une bombe. Ainsi, en donnant l'exemple, les entreprises se remettraient à réengager des jeunes sans dépendre de l'appui de l'État.

Ce virage implique d'une part que nous retournions peut-

être vingt ans en arrière, mais d'un autre point de vue, les programmes subventionnés coûtent très cher aux contribuables et, surtout, leur efficacité est mise en doute.

Quant à l'Année internationale de la jeunesse, faut-il y croire? Les jeunes peuvent se prendre en main, avoir de l'initiative et un sens du progrès qui s'exprime avec vigueur et se manifeste avec éclat. Mais tout ce potentiel reste irréalisable à cause du marché du travail qui leur est fermé.

En fait, l'Année internationale de la jeunesse n'existe qu'au travers de l'appareil d'État. En effet, sans un coup de barre énergique de la part des organismes et des entreprises, nos dirigeants politiques et plus spécifiquement les gestionnaires de l'économie continueront de disposer seuls des mécanismes et leviers financiers qui laissent la jeunesse dans de biens mauvais draps...

Comment il a été mentionné précédemment, je recommande aux SSJB, en autres, d'ouvrir la porte aux jeunes en leur offrant des emplois stables où ils pourront s'épanouir pleinement.

Lyne Chevrier
1985-04-17

Le Québec devant l'indépendance nationale, ou le choix des certitudes

par MICHEL BROCHU

Toute situation politique vécue au niveau des États ou des Nations est nécessairement accompagnée de certitudes qui sont vérifiables quotidiennement dans la vie de ces entités.

Ces situations politiques peuvent être de toute nature: elles sont qualitativement positives ou négatives, très rarement neutres et chaque situation entraîne avec elle, comme corollaire et comme conséquence, des certitudes de caractère défini.

Ainsi, l'occupation de la France, de la Belgique, de la Hollande, du Luxembourg, de la Norvège et d'autres pays par les armées allemandes de 1940 à 1945 a apporté aux populations des pays concernés la certitude de la censure des moyens d'information, celle de la privation de plusieurs libertés essentielles, celle enfin de la mise en tutelle des États envahis, selon toutefois des modalités qui ont pu varier. Ce sont des certitudes négatives, irréfragables, indiscutables, parce qu'elles ont été vécues par des dizaines de millions d'habitants, pendant plusieurs années.

Une certitude politique est donc un fait (ou une série de faits) qui s'impose de lui-même, en raison de son existence même.

Les peuples ou les nations souverains qui ont perdu leur indépendance connaissent, par expérience, les certitudes de l'Indépendance nationale perdue et les certitudes amères de leur mise en tutelle.

Ces peuples, par définition, n'accepteront pas leur mise en sujétion et résisteront passivement et activement pour la reconquête des certitudes positives de leur indépendance: cela explique l'ampleur et la pugnacité de la Résistance française et norvégienne pendant la dernière Grande Guerre.

Le cas de la Nouvelle-France est spécifique, car celle-ci était le prolongement, en Amérique française, de la France d'Europe et sa population avait les certitudes et les assurances communes

aux populations françaises de l'époque: assurance d'être gouvernée selon les règles de la Coutume de Paris, assurance d'une hiérarchie administrative, militaire, industrielle et commerciale entièrement française, œuvrant en langue française et selon les normes habituelles pratiquées en France.

Les événements tragiques de 1759-1760 firent basculer cet état de choses équilibré et normal et les 60 000 habitants de la vallée du Saint-Laurent se retrouvèrent minorisés et au bas de l'échelle, face à des administrateurs, à des militaires à des commerçants, puis à des industriels anglais qui travaillaient dans leur langue et selon leurs normes, à la prospérité de l'Angleterre et à celle de leurs affaires.

La seule hiérarchie véritable qui échappa à l'emprise des Anglais fut le domaine religieux, mais la religion n'est qu'une partie de la vie d'un peuple. Cette hiérarchie n'échappa cependant pas, comme en témoigne l'Histoire, aux pressions indues de l'occupant anglais, comme ce fut outrageusement le cas, lors de la rébellion de 1837.

Fondamentalement, après 3 siècles, les données du problème pour les Québécois sont demeurées les mêmes qu'en 1759-1760.

Les postes clés dans les domaines de la haute administration des forces armées, de la haute finance et de la grande industrie sont toujours majoritairement aux mains des Anglo-Saxons.

Les Québécois dirigent naturellement quelques grandes industries et des affaires prospèrent, comme le Mouvement Desjardins et Hydro-Québec, cependant, fors ces exceptions aux plus hauts niveaux, où sont prises les décisions, les Québécois ne sont ni présents, ou si peu, ni consultés, ou si peu, et conséquence annexe, mais des plus importantes, les plus hauts salaires leur échappent dans une très forte proportion. Non, l'oppression est ici subtilement invisible et indolore: 10 000 cadres moyens de langue française souffrent-ils vraiment du salaire 2 à 3 fois plus élevé de leurs patrons anglo-saxons? Les Québécois vivent donc sous une tutelle libérale, au sens étymologique du mot, tutelle dénuée de ces bavures susceptibles d'attirer l'attention d'Amnesty International, tutelle dont plusieurs ne perçoivent plus l'anomalie profonde au XX^e siècle.

C'est pourquoi il n'est pas inutile d'inventorier les certitudes qui découleraient, pour le Québec, de l'Indépendance Nationale à conquérir.

— Dans les domaines où le Québec est, en théorie, souverain, comme l'éducation, les affaires municipales et la toponymie, en pratique, son action est contrariée ou dédoublée, de façon importune ou inopportune, par les initiatives du Gouvernement du Canada, dans ces secteurs donc, l'Indépendance donnera au Québec la certitude absolue qu'il y sera totalement souverain.

— Dans le domaine du français, qui doit être la langue officielle et unique, le peuple et le Gouvernement québécois ont nourri l'illusion qu'il était possible de légiférer en pleine souveraineté, dans ce domaine au moins, et d'y être entièrement maître. Les faits et la réalité d'une autre légalité démontrent cruellement le contraire. Les adversaires de la Loi 101, allant même jusqu'à utiliser les propres lois québécoises pour démolir pans par pans cette loi qui devait être salvatrice pour la langue française. C'est là le plus parfait exemple de la certitude de tutelle linguistique imposée par un autre État.

L'Indépendance, dès sa proclamation, permettra de régler définitivement ce problème, sans contestation possible devant ou par les tribunaux de divers niveaux. Ce sera la certitude absolue et définitive d'un problème réglé sur lequel personne ne pourra plus revenir.

Dans tous les domaines où le Québec n'a pas de responsabilités: administration des ports, postes et télécommunications, forces armées, l'Indépendance lui assurera la certitude de la maîtrise de ces grands secteurs de la vie publique.

Le domaine des relations internationales est, dans l'état actuel des choses, interdit au Québec: celui-ci n'a donc aucun représentant, dans aucun des grands organismes internationaux qui ont leur siège à Berne, Bruxelles, Genève, Montréal, New York, Paris, Rome et Washington. La participation aux activités d'Organisations à caractère socio-culturel, comme l'Agence de Coopération technique et culturelle des pays francophones, est sans signification, car il s'agit d'un organisme sans pouvoir de décision.

Dans ce domaine capital, l'Indépendance donnera au Québec la certitude de participer de plein droit à tous les organismes des Nations Unies et à des organisations à caractère économique comme l'O.C.D.E., ou la Banque mondiale, ou le Fonds monétaire international. Concrètement, cela signifiera plusieurs milliers de postes de responsabilité pour des universitaires et des diplômés québécois au sein des futures représentations québécoises à l'UNESCO, à la FAO, à l'OMN, à l'OMS, etc.

En outre, il est à peine connu des Québécois que chaque organisme international réserve à chaque pays membre un quota défini de postes au sein de ses services, ou au titre d'experts et de consultants. Là aussi, il y aura la certitude de plusieurs centaines de postes aujourd'hui inaccessibles.

Dans le domaine des relations économiques internationales, il est avéré que le Québec n'a pas son entière liberté de mouvement.

Deux exemples sensibles suffiront à le prouver.

En ce qui concerne l'électricité, la grande ressource renouvelable du Québec, celui-ci ne peut vendre 1 KW hors de ses frontières sans avoir l'autorisation de la Commission canadienne de l'Énergie; or, il n'est pas évident que les décisions de celle-ci correspondent aux intérêts du Québec. Il est concevable, par exemple, que cette Commission empêche l'Hydro-Québec de vendre de l'électricité à la France, au bénéfice de l'Ontario, concurrent industriel direct du Québec, et le Québec n'aurait qu'à s'incliner.

Le second exemple touche aux minerais uranifères, dont on sait l'intérêt et l'importance. Dans ce domaine, également, le Québec ne peut vendre 1 milligramme d'uranium sans avoir l'aval du Gouvernement du Canada. Pour ce cas encore, les intérêts du Québec et du Canada peuvent diverger et, en l'occurrence, ce sera toujours l'option canadienne qui l'emportera, paralysant ainsi toute initiative du Québec.

Telles sont les certitudes négatives auxquelles est affronté le Québec dans son état de sujétion à un autre Gouvernement.

L'évidence montre que la seule voie pour atteindre aux cer-

titudes contraires d'une indispensable liberté d'action en matière de relations économiques internationales est, pour le Québec, la pleine Indépendance nationale.

Pour tout dire en un mot, le Québec a le choix entre les certitudes de la tutelle ou le choix des certitudes positives, attributs de la Souveraineté.

Pour adhérer au premier choix, il suffit aux Québécois de se laisser immerger dans la lâcheté et l'indignité (c'est la terrible théorie du fauteuil roulant volontaire). Pour le choix des certitudes positives, il faudra le sens de l'honneur, de la détermination et du courage, du courage et du courage, car c'est si confortable, un fauteuil! (c'est l'énergique théorie du coup de rein dans le fauteuil roulant et du «Lève-toi et marche!»).

Pour tous les pays, l'Indépendance nationale constitue un absolu auquel il ne peut renoncer que sous la contrainte (cas actuels des pays baltes et de la Pologne) ou, alors, dans l'ignominie de la lâcheté, à s'autodéterminer.

1. Relire l'article prémonitoire et dramatique de Louise Brochu, où l'on voit, en filigrane, Baptiste, représentant le peuple québécois, cloué volontairement sur son fauteuil roulant parmi des hommes debout, représentant leur nation libre (*L'Action nationale*, mars 1979).

Le mouvement coopératif québécois face aux défis des années 80

par RAYMOND BLAIS

Le mouvement coopératif québécois a prouvé par le passé qu'il était capable d'inscrire à son actif des réalisations extraordinaires. Je le crois personnellement capable de relever de très grands défis. Mais il y a des conditions préalables très exigeantes à satisfaire. Quelles sont-elles, en supposant que nous puissions passer le test de la maturité coopérative, c'est-à-dire démocratique, nécessaire à cette discussion qui doit impliquer d'abord le monde coopératif? Ces conditions m'apparaissent fondamentalement les mêmes que celles de ses succès passés. J'en retiens cinq.

LA PREMIÈRE et de loin la plus importante est la capacité du mouvement coopératif de reconnaître ses faiblesses intrinsèques, ses incohérences, ses inconséquences et ses contradictions internes. Si cette volonté et *cette capacité d'autocritique* introspective sont inexistantes, qu'on ferme alors immédiatement le dossier «mouvement coopératif» et qu'on laisse à chaque secteur structuré le soin de s'organiser lui-même, selon ses propres plans de développement. Il s'agirait en somme de décréter le statu quo et de renoncer à corriger nos lacunes collectives. La situation actuelle du mouvement coopératif québécois invite naturellement à une discussion de fond, à laquelle je souhaiterais personnellement la participation du milieu universitaire.

IL DOIT ENSUITE amplifier ses programmes de perfectionnement à l'adresse de tous ceux qui sont impliqués dans son action: ses membres, ses administrateurs, son personnel de gestion, et même les communautés dans lesquelles il poursuit son œuvre. Il devra réaliser plus complètement *son objectif numéro un*, c'est-à-dire son objectif humain, s'il veut être en accord avec son temps et surtout avec son principe moteur, car la coopération, ne l'oublions pas, est d'abord une question de foi dans l'homme. À ce titre, le mouvement coopératif devrait en prin-

cipe être très à l'aise dans une ambiance de perfectionnement humain.

LA TROISIÈME condition de succès futur du mouvement coopératif sera sa capacité d'utiliser ses ressources humaines mieux formées dans le *marketing du message coopératif*, en faisant de chaque opérateur un promoteur de la coopération. Là-dessus, il existe une profonde dichotomie entre l'image et la réalité coopératives, considérées sous l'angle des relations entre le mouvement coopératif et le grand public. À bien y réfléchir, au-delà de nos intuitions personnelles ou de certains clichés et lieux communs qui me viendraient spontanément à l'esprit, le mouvement coopératif, il faut l'avouer, possède peu d'informations sur la perception générale qu'a de lui le grand public. Il s'agit quant à moi dorénavant d'une lacune importante qu'il faudra combler avant même d'échafauder des plans et projets concrets de développement coopératif pour le futur.

LA QUATRIÈME condition sera la capacité ou encore la volonté collective des coopérateurs d'utiliser au mieux, dans leurs propres intérêts, les possibilités offertes par l'ensemble des réseaux d'entreprises qui constituent potentiellement le mouvement. C'est par le moyen de leur collaboration que les coopérateurs devront se donner un mouvement. Il est certain que jusqu'à présent les différents secteurs coopératifs n'ont pas toujours utilisé complètement les possibilités que leur offre l'ensemble des réseaux d'entreprises qu'ils ont constitués pour le meilleur service de leurs membres. Je répète que nous ne sommes pas encore un «mouvement» au sens plein du terme. Il nous faut avoir l'humilité et le courage de le reconnaître, avant même d'essayer de décider de la devenir.

ENFIN, et je termine là-dessus, qu'il s'agisse de la mise au point d'un projet de perfectionnement humain de *marketing*, de l'idée coopérative, de l'articulation et de la concertation de certaines actions à l'échelle de tous les secteurs organisés, de la réconciliation dans l'action de ces derniers avec les groupes populaires et les secteurs non structurés, dans toutes ces sphères d'activité, le mouvement coopératif québécois aura besoin de *l'apport du milieu universitaire*.

Un hymne national québécois

par GUY HUARD

Lettre à Monsieur Clément Richard,
Ministre des Affaires Culturelles,
Gouvernement du Québec,
Québec.

Cher Monsieur le Ministre,

Plus je vois de rassemblements de Québécois, que ce soit lors de fêtes populaires, lors de ralliements, lors de congrès et rencontres à caractère social, que ce soit au niveau du loisir, de l'éducation, de la culture, de la politique ou autres, plus je trouve qu'il nous manque un élément essentiel à nos retrouvailles entre régions du Québec, à nos retrouvailles entre générations, à notre identification comme citoyens de factions et d'allégeances diverses, à notre orientation comme peuple: et c'est un HYMNE NATIONAL.

Quand je regarde les jeunes générations présentes et plus particulièrement les enfants, je me rappelle que lorsque j'étais jeune, chaque matin à l'école ou au collège nous nous rallions à notre Patrie en chantant l'hymne «Ô Canada». Ce n'était pas extraordinaire, mais c'était là comme un pilier d'appartenance ou un phare d'engagement qui inconsciemment nous pénétrait et nous moulait dans la réalité de la Patrie. Et pour les enfants de la génération présente, du Québec particulièrement, ils n'ont plus rien pour chanter leur Patrie.

Pour plusieurs d'entre nous, adultes, qui avons délaissé l'hymne «Ô Canada» pour des raisons que vous partagez, je ressens avec les années un vide qui demande d'être comblé. Nous avons comme un besoin naturel de chanter notre Patrie, et présentement, ici au Québec, nous n'avons pas l'hymne qui nous permettrait de le faire de façon adéquate.

Regardez comment se terminent nos rassemblements populaires après les quelques discours d'usages. Généralement, c'est la dispersion dans le silence ou la lancée de quelques quolibets de

circonstance... puis c'est le vide. Rien pour ramasser la mobilisation du moment et donner un sens de continuité à toutes ces énergies réunies. Rien pour donner corps à tous ces rêves évoqués, ces espoirs soulevés, ces énergies éveillées... C'est le vide et la quasi-démobilisation rapide... jusqu'à la prochaine fois.

Un hymne national a toujours l'effet d'un appel à vivre pour une cause réelle qui est un pays, un peuple; appel qui puisse aller jusqu'aux armes s'il le faut, une invitation à l'absolu.

Et ceci m'amène à parler de critères de qualité d'un tel hymne: j'en inscris quelques-uns ici:

À éviter: — la mièvrerie (qui colorerait négativement notre engagement);
— l'absence de profondeur (aux niveaux musical et textuel).

À privilégier: au niveau musical,
— une allure martiale (il s'agit de rallier des forces, d'être lancé de l'avant);
— une musique vivante et énergique (se tendre plutôt que relaxer);
— une musique qui se prête à une exécution de foule (par opposition à une musique pour spécialistes);
: au niveau du texte,
— un sens de l'histoire;
— un sens de fierté de ce qui a été;
— un sens de confiance dans le présent et l'avenir;
— un sens d'engagement qui demeure toujours présent.

Comme procédé d'enclenchement, je proposerais, en un premier temps, le lancement d'un concours à être ouvert à toute la population pour la composition d'un tel hymne. Le concours pourrait être ouvert pour quelques mois, et ensuite un jury serait à mettre sur pied pour juger des œuvres sur leurs mérites et non en raison d'une renommée ou popularité artistique temporaire.

Une récompense monétaire ou honorifique serait à prévoir.

Le concours serait à répéter s'il ne donnait pas dans un

premier temps le résultat escompté en valeur musicale, littéraire ou historique.

Par la suite, les cinq meilleures pièces devraient être mises à l'épreuve du temps en les livrant au public pour quelque deux ans.

La population, par l'usage, manifesterait le choix qu'elle préconise, en délaissant à l'usage celle dont elle se fatigue, et en retenant celle qui lui convient. Si je prends l'exemple de la chanson «Gens du Pays» de Vigneault, il est clair que ce morceau musical n'a pas l'étoffe d'un hymne national, même si on s'en est servi pour un certain temps comme pièce d'identité québécoise. Nous en sommes fatigués, car il n'a pas la texture qu'il faut pour un hymne.

En résumé, nous avons comme peuple laissé un passé de soumission, nous vivons un présent d'engagement, vers une libération et nous nous tournons vers un avenir de réalisation. Pour tout cela, nous avons besoin, comme tout peuple, d'un cri de ralliement, d'un signe d'identité qui surpassent les époques et qu'ont tous les peuples. C'est d'un HYMNE NATIONAL.

Je vous propose donc, en tant que Ministre des Affaires Culturelles, de combler ce vide qui pour moi, simple citoyen, est ressenti à chaque fois qu'une occasion de chanter ma Patrie se présente. Le malheur, c'est que je n'ai pas de chant spécifiquement pour ma Patrie québécoise. À mon avis, il est temps de poser un jalon en ce sens, un jalon qui survivra au gouvernement et aux partis politiques, un hymne national qui ralliera et les générations présentes et les générations à venir.

Je vous crois la personne présentement désignée pour mettre en œuvre un tel projet, et j'ajoute que ça pourrait être une occasion «d'immortaliser» votre passage comme ministre des Affaires Culturelles du Québec. J'apprécierais de connaître votre réaction.

Le Fonds de récupération Desjardins

par DANIEL PEAK, Un. de Sh.

Le développement économique: une priorité

Le ralentissement économique général qu'a connu l'Amérique du Nord, plus particulièrement depuis le début de la décennie 80, a amené les provinces et le Canada à faire du développement économique une priorité. D'une part, les changements sociaux et technologiques ont considérablement modifié les orientations du développement économique et, par conséquent, les approches pour le stimuler. D'autre part, le développement économique au Québec est une tâche des plus exigeante, car les moyens de le stimuler ont beaucoup changé, ces dix dernières années.

De façon générale, environ 75% des nouveaux emplois créés, dans un milieu donné, le sont pour des entreprises existantes; 25% pour des implantations en province de l'extérieur. C'est donc à partir de l'entrepreneurship local que se créent les emplois, car non seulement l'économie semble-t-elle profondément affaiblie, mais les gouvernements semblent eux-mêmes avoir de la difficulté à intervenir efficacement. Ils ont peu de ressources financières pour entreprendre d'appuyer, de façon déterminante, des efforts de relance économique. «Ce n'est pas seulement l'économie immédiate qui est atteinte, mais plus profondément l'espoir en l'avenir. Jamais, sans doute, les gens qui ont aujourd'hui moins de quarante ans n'ont vu devant eux un horizon aussi étroit...»

Une solution: les coopératives...

Les coopératives ont de tout temps contribué au développement ou à l'amélioration générale de la vie des collectivités. Dans ce contexte, le «Fonds de récupération Desjardins» s'est créé.

Le rôle de Desjardins est justement de collaborer à une reprise de confiance de la collectivité et d'encourager des projets

qui aideront à démontrer «qu'il y a encore des voies à explorer». On ne doit pas rester assis sur ses lauriers et attendre que l'État trouve une solution miracle pour faire fructifier l'économie. C'est l'initiative privée, tant personnelle que collective, qu'il s'agit de faire naître dans notre société; les gouvernements ont peu de marge de manœuvre et leur propre encouragement n'est pas étranger au climat de morosité dans la population.

Le mouvement Desjardins ne se veut pas le responsable exclusif de la relance économique. Suivant l'image d'une institution financière «différente», elle veut «faire sa part» et créer un environnement favorable pour la relance économique globale. Avant d'en arriver au projet de «Fonds de récupération Desjardins» la coopérative se veut d'identifier un champ particulier où faire partir son action.

Approches «socio-environnementales»

Étant donné que l'économie du Québec repose sur le domaine de ses ressources naturelles, il est opportun de considérer ce premier champ d'intervention.

À l'intérieur du domaine des ressources naturelles, le secteur de la récupération et du recyclage a été retenu pour différents motifs:

— La protection de l'environnement a longtemps été considérée comme un problème secondaire. Les citoyens et les entreprises étaient plutôt indifférents à la récupération des rebuts, alors que certains pays en faisaient leur spécialité, notamment le Japon, la Suède et l'Allemagne. Au Québec, les ressources naturelles étaient jugées abondantes et illimitées et de plus, les coûts énergétiques étaient très bas.

Mais au cours des dix dernières années, les facteurs énumérés se sont complètement modifiés:

L'environnement est devenu une préoccupation importante non seulement au Québec et au Canada, mais partout dans le monde. Les gouvernements et les citoyens sont maintenant plus conscients des problèmes de l'environnement comme la pollution, la rareté des ressources naturelles, etc...

Alors que l'on croyait les richesses naturelles quasi inépuis-

sables, certaines régions du Québec sont déjà déficitaires dans un domaine que l'on a toujours considéré comme le plus important; la forêt. «... il est reconnu qu'il est plus rentable, sur le plan économique, de transformer en pâte à papier».

— Les coûts énergétiques ont grimpé de façon catastrophique. Or, il est reconnu que la quantité d'énergie requise pour transformer une tonne de produits recyclés en produits finis est inférieure à la quantité d'énergie requise pour fabriquer les mêmes produits finis à partir de matières brutes comme le bois, le minéral de fer, etc...

Création du «Fonds de récupération Desjardins»

Maintenant que nous connaissons les racines du problème qui ont amené Desjardins à se pencher du côté de l'environnement, on ne peut plus facilement justifier son implication dans le recyclage des rebuts. La promotion d'un tel projet socio-économique a nécessité une approche quelque peu différente dans son mode de financement, soit: l'appel à l'implication personnelle des membres du mouvement Desjardins et une contribution de la coopérative elle-même.

En référence à cette possibilité d'inviter les membres à s'associer directement au financement des projets socio-économiques, un Fonds a été lancé: le *Fonds de récupération Desjardins*.

Les membres ont consenti à sacrifier l'intérêt sur chaque tranche de 100\$ qu'ils ont déposée dans le *Fonds* et cela, pour une période de 5 ans. Le Fonds est donc alimenté par le dépôt des membres, ensuite par l'intérêt produit par le *Fonds de récupération* à la Caisse centrale.

Lancement d'un premier projet: recyclage des rebuts

La récupération des rebuts de toutes sortes est à l'état embryonnaire au Québec, mais présente un potentiel important, sur les plans tant écologique qu'économique: protection des ressources naturelles, création d'emplois et rentabilité. Desjardins s'est penché du côté de Cascades Inc. de Kingsey Falls pour apporter l'expertise dans la réalisation du projet de recyclage. Desjardins n'est pas l'entrepreneur de ce projet. Sa responsabilité consiste à financer et à inviter la population à s'associer

activement à sa réalisation. Cela ne vient que renforcer les buts de la coopérative et son rôle dans l'amélioration du bien-être économique. Les coopératives «enseignent au gens qu'ils dépendent tous les uns des autres, qu'ils ont tous besoin du prochain et que le progrès social requiert un effort commun». Suivant cette «éthique coopérative», le groupe Cascades, tout en fournissant aussi un financement significatif, apporte des garanties de remboursement des Fonds avancés par les membres et s'engage à retourner 20% des bénéfices avant impôt à Desjardins, pendant une période de 10 ans.

Les frères Bernard, Laurent et Alain Lemaire de papier Cascades sont responsables de la gestion du projet. Le but du projet est d'élaborer sur une grande échelle la récupération des rebuts et d'instaurer une usine de désencrage. En 1983, Cascades Inc. recyclait plus de 80 000 tonnes métriques. Aujourd'hui, elle recycle près de 150 000 tonnes de papier-rebut. Cette croissance phénoménale de l'entreprise, Cascades est un bon exemple d'entrepreneuriat québécois. Mais avant de donner des détails sur l'apport socio-économique du papier Cascades et du mouvement Desjardins dans le milieu, je vais m'attarder sur la nature de la récupération des rebuts, les coûts associés et les problèmes du secteur.

La récupération: définitions

Il existe au Québec un secteur commercial de la récupération dans différents domaines: papier, verre, métal, etc...

Dans le domaine du papier, ce secteur récupère principalement les rebuts des grandes entreprises, les imprimeries (particulièrement les quotidiens), les grosses entreprises (particulièrement les édifices à bureaux), les magasins (les chaînes d'alimentations), etc...

Le secteur commercial est actuellement le plus important et approvisionne diverses entreprises, dont notamment le groupe Cascades. En 1983, ce secteur ne récupérait que de l'ordre de plus ou moins 20% des rebuts. Le problème réside dans l'implantation d'un réseau de récupération.

Les grandes entreprises papetières au centre, installées au Québec, ne supportent pas de réseaux de récupération auprès de

la population, pour utiliser de façon systématique de grandes quantités de rebuts. Ce n'est que dernièrement qu'un programme de récupération à grande échelle a été mis sur pied au Québec.

Les trois principales causes historiques qui amenaient une attitude de non-participation à la récolte des rebuts à la source sont les suivantes:

- 1- les coûts historiques relativement bas de l'approvisionnement en fibres vierges à partir du bois dans l'industrie du papier, par exemple;
- 2- l'inquiétude au niveau de la stabilité de leur approvisionnement en matières premières à partir de rebuts;
- 3- la nécessité d'investir dans des usines de désencrage, en ce qui concerne le papier fabriqué à partir du bois (le coût de base d'une usine de désencrage est de l'ordre de 5 millions\$).

D'autres problèmes...

Afin d'instaurer un réseau de récupération à la source des rebuts, il est nécessaire d'assurer la synchronisation des éléments suivants:

- 1- des utilisateurs de rebuts recyclés (les différentes industries papetières, alumineries, etc.);
- 2- des usines de désencrage qui transforment les rebuts en produits de première qualité, dans le cas de papier journal;
- 3- la sensibilisation de la population, pour qu'elle effectue un tri sommaire de ses rebuts et une entente entre les éboueurs et les municipalités, pour le transport des rebuts;
- 4- et enfin, une assistance très présente des centres de récupérations qui effectuent le tri des rebuts et assurent leurs ramassage auprès des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

Les rebuts: leurs coûts de disposition et l'environnement

Il est peut-être bizarre de s'attarder sur le sort qu'on devrait donner à nos rebuts, mais c'est un fait que le coût de leur cueillette par les éboueurs et le coût de leur disposition dans des sites

d'enfouissement ou des incinérateurs occasionnent de gros déboursés de la part des municipalités. Ces coûts sont très importants. Par exemple, les coûts d'enfouissement seraient à eux seuls de l'ordre de 30\$ la tonne.

De plus, nous sommes très conscient de l'impact environnemental dû aux méthodes d'élimination des rebuts. Les sites d'enfouissement et les incinérateurs occasionnent de la pollution, et de nos jours, ce dernier point mérite de plus en plus d'attention auprès des citoyens.

La roue commence à tourner: un exemple fondé sur la coopération

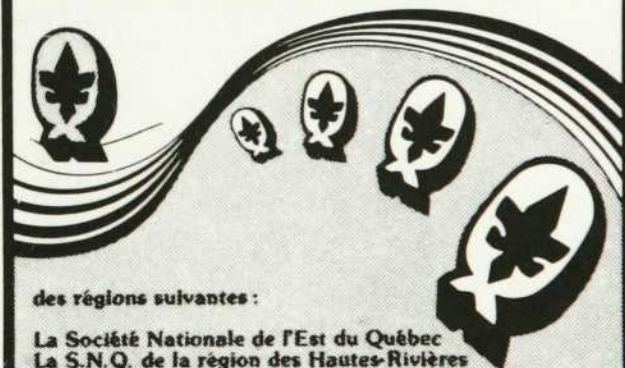
Les premières expériences de centre de récupération à la source indiquent que leur rentabilité est possible, mais dépend d'abord des débouchés pour le papier journal, à volume et prix garantis; et également de la récupération de l'ensemble des autres rebuts, dont notamment les autres sortes de papier, le verre et les cannettes. Nous connaissons tous l'effort qui a été implanté dernièrement pour la récupération des cannettes vides. Pour l'instant, nous ne pouvons que constater un échec et cela, à cause des problèmes des canaux de récupération dans le système et d'un manque de collaboration de la part des commerçants et vendeurs de cannettes. L'idée coopérative était présentée, mais on dirait bien que c'est plus facile à dire qu'à faire. Mais le dossier n'est pas clos: il ne faut pas oublier que, malgré la détermination et la volonté de leurs promoteurs, ils ont besoin d'un support au niveau de l'expertise tant technique qu'administrative.

Un bon exemple de projet appuyé par le mouvement Desjardins est celui de la récupération amorcée par un groupe de jeunes de la région des Bois-Francs. Plus de 10 000 étudiants de tous les coins du Québec, des niveaux primaire et secondaire, participeront à une vaste opération de sensibilisation et d'éducation au recyclage du papier. «Les jeunes ont compris la récupération plus vite que les vieux, explique l'un des promoteurs du projet, M. Normand Maurice... Le ministre de l'environnement suit les jeunes dans ce dossier-là, il ne les devance pas.» Dans ce projet, le mouvement Desjardins a accepté de contribuer la somme de 50 000\$. (Suite à la page 158.)

*Nous souscrivons avec fierté
à l'Action Nationale*

LA SOCIÉTÉ SECOURS MUTUELS
QUÉBÉCOISE

UNE INSTITUTION D'ASSURANCE-VIE
AUX SERVICES EXCLUSIFS DES MEMBRES
DES SOCIÉTÉS NATIONALES DES QUÉBÉCOIS



des régions suivantes :

- La Société Nationale de l'Est du Québec
- La S.N.Q. de la région des Hautes-Rivières
- La S.N.Q. de la région de l'Outaouais
- La S.N.Q. de la région Saguenay Lac St-Jean
- La S.N.Q. de la région de l'Amiante
- La S.N.Q. de la région Richelieu St-Laurent
- La S.N.Q. de la région Richelieu-Yamaska

Siège social: 134, rue Saint-Charles
Saint-Jean-Sur-Richelieu
J3B 2C3

**De concert
avec la**

vie

Parce qu'elle est consciente de vos obligations qui évoluent sans cesse au rythme de la vie, La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie, met sur pied de nouveaux programmes d'assurance dans le but de vous offrir des services toujours mieux adaptés à vos besoins. L'innovation à La Solidarité ne profite qu'à vous!

La Solidarité

Compagnie d'assurance sur la vie



Siège social: Québec

**Agences: Amos, Beauceville, Charlesbourg,
Chicoutimi, Laval-des-Rapides, Longueuil,
Montréal, Québec, Rimouski, Sainte-Foy,
Sherbrooke, Trois-Rivières.**

DU GROUPE SOLIDARITÉ·UNIQUE